

PLAN LOCAL DE SANTÉ PUBLIQUE

2021-2024

Carpentras



Document rédigé par Ludmilla Petricenko
Coordinatrice Atelier Santé Ville

Remerciements :

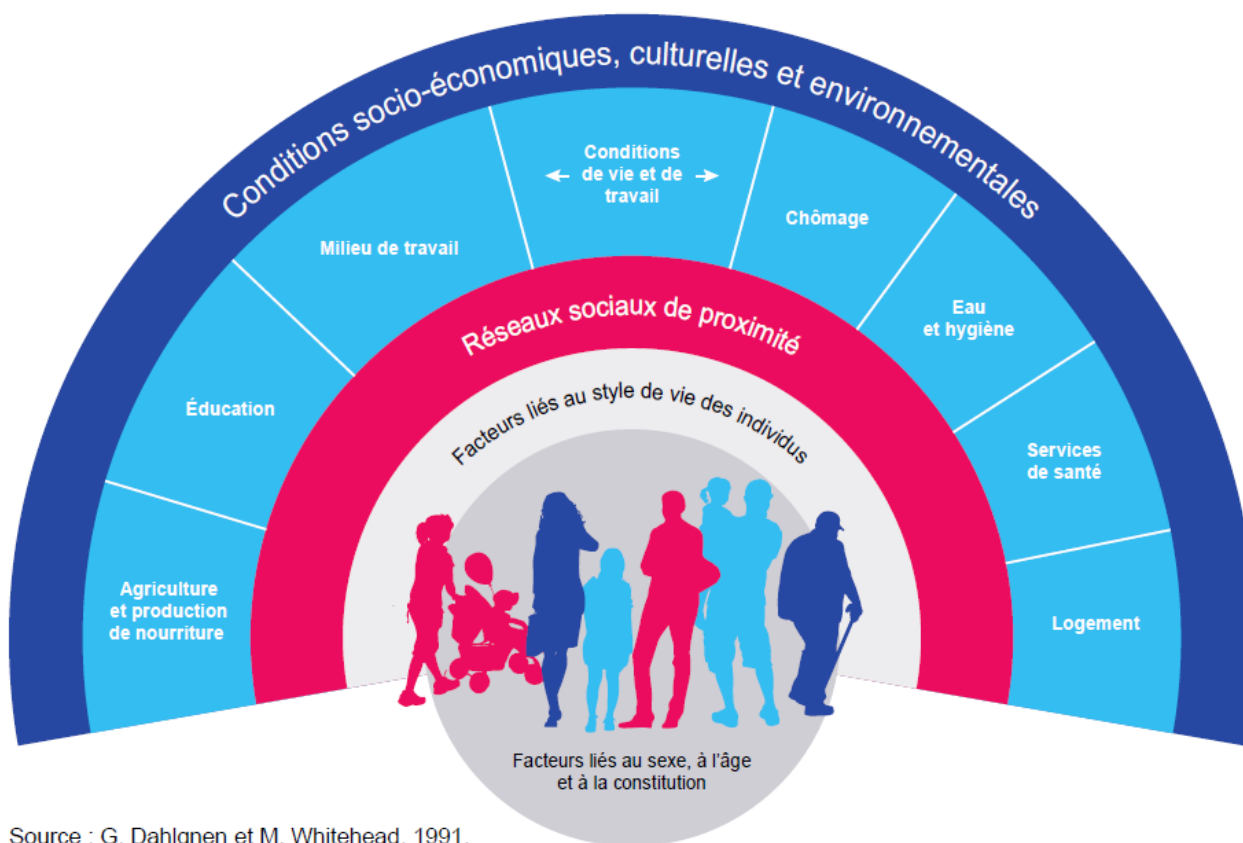
- à l'ensemble des professionnels et des habitants qui ont contribué à la réalisation de ce Plan Local de Santé Publique
- à Sabine Gras, directrice adjointe du CoDES 84, pour son accompagnement méthodologique dans la réalisation de ce document

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme :

« Un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les déterminants sociaux de la santé :

Les déterminants sociaux de la santé



Source : G. Dahlgren et M. Whitehead, 1991.

I.	INTRODUCTION	6
II.	METHODOLOGIE	8
1.	La démarche	8
2.	Les outils et ressources utilisés.....	8
III.	PORTRAIT DE TERRITOIRE.....	11
1.	Caractéristiques socio-démographiques	11
2.	Caractéristiques socio-économiques :.....	13
3.	Etat de santé de la population	14
IV.	BILAN DES ACTIONS DU PLSP 2018-2020.....	19
1.	Axe 1 : Accès aux droits, aux soins et à la prévention	19
2.	Axe 2 : Mal-être et comportements à risque.....	21
3.	Axe 3 : Périnatalité et petite enfance	24
4.	Axe 4 : Animation territoriale.....	24
V.	RESULTATS DE L'ENQUÊTE HABITANTS.....	26
VI.	RECUEIL DES BESOINS – PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES PAR LES PROFESSIONNELS	31
3.	Groupe 1 : Enfants 0-12 ans et leur famille.....	31
4.	Groupe 2 : Adolescents et jeunes adultes 13-25 ans et leur famille	34
5.	Groupe 3 : Personnes en situation de vulnérabilité et séniors.....	36
VII.	AXES ET OBJECTIFS DU NOUVEAU PLSP 2021 - 2024.....	39
1.	AXE 1 : La santé des enfants de 0 à 12 ans	39
2.	AXE 2 : La santé des adolescents et jeunes adultes de 13 – 25 ans	40
3.	AXE 3 : Prévention et promotion de la santé en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	40
6.	AXE TRANSVERSAL.....	41
VIII.	FICHES ACTIONS	42
1.	Fiche action n° 1- Développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge	43
2.	Fiche action n° 2 – Soutien et accompagnement dans la fonction parentale	44
3.	Fiche action n°3 – Prévention bucco-dentaire	45
4.	Fiche action n°4 – Développement des compétences psychosociales des jeunes..	46
5.	Fiche action n° 5 – Vie affective et sexuelle des adolescents et jeunes adultes.....	47
6.	Fiche action n° 6 – Repérage et prise en charge des jeunes en souffrance psychique	48
7.	Fiche action n°7 – Prévention des conduites addictives chez les jeunes	49
8.	Fiche action n°8 – Accès aux droits.....	50
9.	Fiche action n° 9 – Prise en charge des personnes en souffrance psychique	51
10.	Fiche action n° 10 – Check up santé	52
11.	Fiche action n° 11 – Prévention et éducation à la santé.....	53
12.	Fiche action n° 12 – Accès aux soins	54
13.	Fiche action n° 13 – Animation territoriale	55
IX.	Annexes.....	56

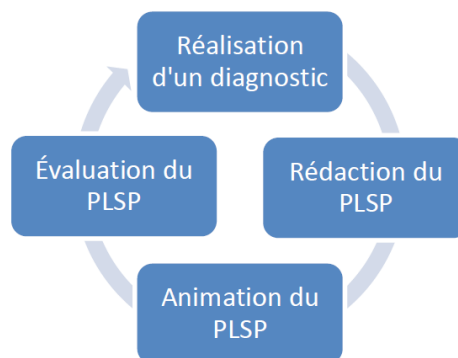
I. INTRODUCTION

L'Atelier santé ville (ASV) est une démarche locale qui a pour vocation de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations, en particulier des habitants des quartiers les plus défavorisés, et vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Mise en place par le Comité interministériel de la Ville en 1999, la démarche Atelier santé ville s'inscrit dans la loi relative à la lutte contre les exclusions puis dans la Loi de Santé publique du 9 août 2004 et s'articule avec les priorités régionales des programmes d'accès à la prévention et aux soins (Praps). Elle s'insère dans le dispositif contractuel de la politique de la ville entre la collectivité territoriale (commune, EPCI) et l'Etat.

L'Atelier santé ville est une démarche collective et partenariale qui s'appuie sur la mise en réseau des acteurs : elle vise à associer tous les acteurs qui interviennent dans le cadre du contrat de ville et au-delà, œuvrant dans les champs sanitaire, social, médico-social, éducatif, insertion, culturel, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé : services municipaux, institutions et organismes, acteurs du service public ou privé, professionnels d'horizons différents, associations, élus et habitants.

Les ASV ont pour objectifs la coordination des différents programmes de santé publique, la structuration du volet santé de la politique de la ville, la mise en cohérence des actions de prévention et promotion de la santé, et leur déclinaison sous la forme d'un **Plan local de santé publique** (PLSP).



La ville de Carpentras a initié une démarche d'Atelier santé ville en 2007 avec différents porteurs associatifs. Cela a permis la réalisation d'un diagnostic local de santé entre 2009 et 2010 suivi de la rédaction d'un PLSP pour la période 2011-2013. La coordination de l'Atelier santé ville a cessé en 2011 et le PLSP n'a donc pas pu être animé.

En janvier 2016, la démarche a été relancée par la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), la commune de Carpentras, l'État et le centre hospitalier. Le diagnostic local de santé partagé a été mis à jour en 2016 grâce à la contribution de l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux, éducatifs, associatifs et un nouveau PLSP a été validé en 2018 pour les années 2018 à 2020.

Le plan local de santé publique est évalué chaque année, et les résultats de cette évaluation sont présentés en comité technique et comité de pilotage.

Le document présenté ici s'inscrit dans la continuité du PLSP 2018-2020 et va définir les priorités pour les 4 prochaines années.

Plan local de santé publique de Carpentras











Equipements

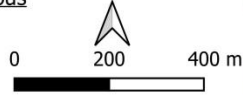
-  Mairie
-  Pôle Emploi
-  Mission Locale
-  Pôle Santé
-  Maison de santé
-  Centre social
-  CCAS
-  EDeS
-  Ecoles maternelles
-  Ecoles élémentaires
-  Collèges
-  Lycées généraux
-  Lycées professionnels
-  Lycées spécialisés
-  Médiathèque

Quartiers prioritaires

-  Amandier - Eléphants
-  Centre Ville
-  Pous Du Plan
-  Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc

Lignes de bus

-  A
-  B
-  C
-  D
-  I
-  J
-  K
-  L1
-  M
-  N



Source : © les contributeurs d'OpenStreetMap
 Réalisation : Service gestion et valorisation de la donnée, CoVe - août 2021



II. METHODOLOGIE

L'actualisation du plan local de santé publique vise à réajuster les priorités de santé en fonction des réalités du territoire afin de le rendre dynamique.

Il s'agit de :

- Mettre en évidence les problématiques et/ou évolutions liées au territoire
- Evaluer le plan local de santé publique en cours
- Formuler de nouvelles propositions d'évolution du plan, au regard de son bilan
- Prendre acte des nouvelles politiques de santé nationales

Certaines actions du PLSP 2018-2020 seront conservées, d'autres modifiées ou encore supprimées parce qu'inopérantes ou obsolètes en l'état actuel, et de nouvelles actions vont émerger en fonction des priorités dégagées à l'issue du diagnostic partagé et de l'évaluation du PLSP 2018-2020.

1. La démarche

La démarche mise en œuvre pour actualiser le PLSP se base sur :

- une actualisation du diagnostic partagé : recueil de données quantitatives
- une évaluation des actions du PLSP 2018-2020
- un recueil des attentes exprimées par les habitants
- un recueil des besoins identifiés par les professionnels
- une programmation d'actions concrètes afin de répondre aux besoins des habitants

2. Les outils et ressources utilisés

- Recueil de données quantitatives

Les données quantitatives sont recueillies grâce à une base de données « Sirsé PACA », développée par l'Observatoire régional de la santé Provence Alpes Côte d'Azur (ORS Paca). Cette structure collecte et analyse des données produites par plusieurs organismes partenaires (Insee, Cnam, DRSM, Caf, ...). Cette banque de données permet d'avoir accès à des informations sur l'état de santé de la population à différentes échelles : régionale, départementale, communale, IRIS.

Des éléments de diagnostic issus de l'Etude Compass 2019 du CRPV Paca, réalisée dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Carpentras, ont également été utilisés, afin de recueillir des données plus fines, à l'échelle des quartiers prioritaires.

Ces données ont été complétées par des études réalisées par des partenaires locaux (diagnostic action cœur de ville, diagnostic CPTS Comtat Venaissin) ainsi que par le service cartographie de la CoVe.

- Evaluation PLSP 2018-2020

Chaque année l'ensemble des actions du PLSP sont évaluées. Cette évaluation fait l'objet d'une présentation en comité technique et comité de pilotage.

Afin de réaliser une évaluation triennale du plan local, des entretiens individuels ont été proposés aux différents porteurs d'actions. Lors de ces entretiens, les professionnels ont été interrogés sur plusieurs éléments à l'aide d'une grille d'entretien (**cf. Annexe 1**) :

- leviers et freins à la mise en œuvre de l'action
- participation du public

- partenariat
- atteinte des objectifs
- émergence de besoins nouveaux ou à renforcer
- attentes vis à vis de l'Atelier santé ville pour les prochaines années

En raison de la crise sanitaire, une partie des entretiens se sont déroulés par téléphone et l'autre partie par échanges de mails.

- Recueil des attentes exprimées par les habitants

La consultation des habitants a été réalisée selon un mode individuel par le biais d'un questionnaire (cf. **Annexe 2**). Cet outil a été choisi car il permet d'interroger un nombre important de personnes en un temps restreint. Le questionnaire a été administré par des professionnels ainsi que par la coordinatrice de l'Atelier santé ville dans plusieurs structures à Carpentras :

- Programme de réussite éducative
- Lieu d'accueil enfants parents
- Service action sociale de la CoVe
- Centre communal d'action social de Carpentras
- Gestion urbaine et sociale de proximité – Mairie de Carpentras
- Point information jeunesse – Mairie de Carpentras
- Association Art et vie
- Espace social et culturel Villemarie
- Crèche Les Ptits Mousses
- Centre social et citoyen Lou Tricadou
- Mission locale du Comtat Venaissin
- Université populaire Ventoux

- Recueil des besoins identifiés par les professionnels

Des groupes de travail composés de professionnels du territoire ont été organisés en ciblant les tranches de populations suivantes :

- Petite enfance, enfance et famille (0-12 ans)
- Adolescents, jeunes adultes et famille (13-25 ans)
- Personnes en situation de vulnérabilité et seniors

Ces temps de travail ont eu pour objectifs d'enrichir le diagnostic des besoins nouveaux ou à renforcer des habitants. L'enrichissement du diagnostic c'est fait à l'aide de la technique des enveloppes. C'est une manière stimulante de mener un travail de réflexion collectif pour produire des idées. Pour chaque groupe de travail, la consigne était la suivante :

1. Suite à la présentation des problématiques repérées par les professionnels, développez ces propositions et complétez par ce qui vous semble avoir été oublié pour le public ciblé ?
2. En tant que professionnels quels seraient vos besoins pour mettre en place des réponses adaptées ? (Formations, communication, information, mise en réseau, ...)

- Formulation des objectifs généraux et opérationnels

Les problématiques et besoins de santé recensés par les professionnels lors des entretiens ou groupes de travail, ainsi que les attentes citées par les habitants ont permis de définir de nouveaux axes et objectifs généraux par public cible pour les 4 années du nouveau PLSP. Ces objectifs généraux ont ensuite été déclinés en objectifs opérationnels.

- Fiches actions

Les fiches actions découlent des objectifs généraux et spécifiques. Elles doivent permettre de répondre aux objectifs fixés et se présentent de la manière suivante :

Fiche action n° 1	
TITRE	
AXE	
Public	
Rappel de l'existant	
Constats	
Objectif général	
Objectif(s) spécifique(s)	
Actions attendues	
Porteurs/Partenaires identifiés	
Financement	

III. PORTRAIT DE TERRITOIRE

1. Caractéristiques socio-démographiques

a. Nombre d'habitants

La ville de Carpentras compte 28 309 habitants en 2017. Le nombre d'habitants a légèrement diminué sur la période 2012-2017, en passant de 28 520 habitants en 2012 à 28 309 habitants en 2017, dû au solde naturel ainsi qu'aux arrivées et départs sur la commune.

À Carpentras, 25 % de la population, soit un quart des habitants, réside dans un des 4 quartiers prioritaires de la ville :

- 10 % en centre-ville
- 6 % dans le quartier Amandiers-Eléphants
- 4 % dans le quartier du Pous du Plan
- 5 % dans le quartier Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc

b. Répartition de la population par tranches d'âges

Catégories	Population par tranches d'âge (nombre)		Population par classe d'âges (%)	
	Carpentras	Paca	Carpentras	Paca
0-14 ans	5 313	846 485	18,8	16,8
15-29 ans	4 603	819 131	16,3	16,3
30-44 ans	4 724	905 501	16,7	18,0
45-59 ans	5 591	1 011 799	19,8	20,1
60-74	4 933	893 348	17,4	17,8
75 ans et plus	3 145	554 627	11,1	11,00

Source : Insee, RP – 2017

En comparaison avec la région, la part des moins de 20 ans est plus importante sur la commune.

c. Répartition de la population par tranches d'âge dans les quartiers prioritaires de la ville

Catégories	Répartition de la population par tranches d'âge (%)				
	Carpentras	Centre ville	Amandiers Elephants	Pous du plan	Quintine - Villemarie Ubac - Le Parc
0-14 ans	19	17	24	27	25
15-24 ans	13	16	15	19	13
25-59 ans	43	48	41	42	44
60-74 ans	14	12	12	9	9
75 ans et plus	11	6	7	3	8

Source : Insee, RP 2010

Les 4 quartiers prioritaires possèdent une part importante de jeunes de moins de 25 ans comparé à l'ensemble de la commune :

- 34 % en centre ville
- 40 % aux Amandiers - Eléphants
- 46 % au Pous du Plan
- 39 % à Villemarie

À l'inverse, la part des plus de 60 ans est plus faible sur les quartiers prioritaires, que sur l'ensemble de la commune.

d. Caractéristiques des ménages :

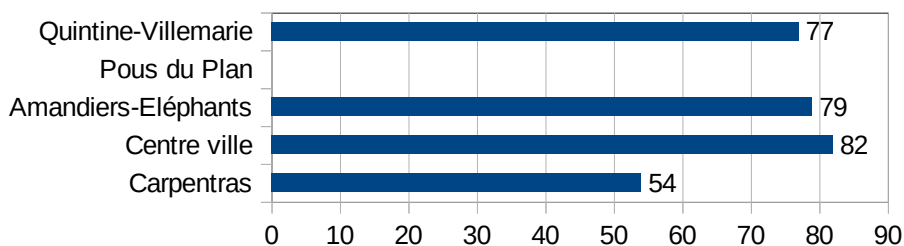
Part des ménages suivant leur composition (en %) :

	Carpentras	Centre ville	Amandiers Eléphants	Pous du plan	Quintine - Villemarie Ubac – Le Parc
Part des ménages d'une personne	36	57	35	26	39
Part des familles monoparentales	10	14	16	nd	15
Part des ménages de 6 personnes et plus	3	nd	nd	nd	nd

Source : Insee, RP 2010

La forte présence de personnes seules en centre ville s'explique par une importante proportion de **T1 ou T2 (38% des résidences principales contre 16% à l'échelle de Carpentras)**.

Part des ménages locataires de leur logement :



Source : Insee, FiLoSoFi 2014

La proportion de **locataires** au sein des 4 quartiers prioritaires est nettement plus forte qu'à l'échelle communale. Elle atteint jusqu'à **82% en centre-ville contre 54%** à l'échelle de la commune et **100% au Pous du Plan**.

e. Caractéristiques de l'habitat :

Logements privés potentiellement indignes :

Indicateurs	Carpentras	Paca
Nombre de logements privés potentiellement indignes	1 350	133 506
Part de logements privés potentiellement indignes (%)	12,2	6,6

Source : DGFIP (enquête FILOCOM) - Insee – 2013

La part de logements privés potentiellement indignes est deux fois plus importante sur la commune comparée à l'échelle régionale.

Focus sur le centre ancien de Carpentras :

Dans le centre intra-muros de Carpentras, les logements ont les spécificités suivantes (Sources: INSEE recensement 2019 / données 2015, repérage CITEMETRIE1):

- Des logements anciens, dégradés et insalubres
- Une majorité d'immeubles collectifs anciens: 90,8% du parc construit avant 1949
- De forts risques de présence de plomb
- 1/4 des logements du parc privé potentiellement indigne (actualisation du repérage de CITEMETRIE suite aux logements rénovés dans l'OPAH-RU 2013-2019)
- Un parc de logement potentiellement énergivore: une majorité de logements édifiés avant les premières réglementations thermiques de 1974.
- Le centre ancien est caractérisé par une forte vacance avec 910 logements inoccupés selon les données DGFIP, cadastre 2018, soit 31,7% des logements. Cette forte vacance est en partie justifiée par le nombre d'opérations de requalifications d'îlots actuellement en cours de réalisation. Dès 2020, plus de 50 logements seront remis sur le marché de la location (îlot Mouton et îlot Raspail Nord-Ouest).

2. Caractéristiques socio-économiques :

a. Condition de vie

	Vaucluse	CoVe	Carpentras	Carpentras - quartiers politique de la ville			
				Centre ville	Amandiers	Pous du plan	Villemarie
Niveau de vie médian / mois	1 543 €	1 502 €	1 346 €	959 €	971 €	833 €	1 080 €
Taux de pauvreté	20,4%	22,1%	30,0%	55,1%	55,4%	75,0%	44,5%
Allocataires CAF dont le revenu est constitué au moins à 50% de prestations sociales	26,8%	25,9%	33,0%	48,3%	39,6%	46,1%	35,2%

Source : Compas février 2019

Avec un niveau de vie médian/mois plus faible sur l'ensemble des quartiers, par rapport à l'ensemble de la commune, les taux de pauvreté relevés sont logiquement plus importants qu'à l'échelle de la commune. Ce taux atteint 75 % au Pous du Plan.

Du fait d'un niveau de vie extrêmement faible de la population des quartiers prioritaires, la dépendance aux prestations reste très importante. Entre 35 et 48 % des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations contre 33 % en moyenne au niveau communal.

b. Protection sociale

	CoVe	Carpentras	Carpentras – quartiers politique de la ville			
			Centre ville	Amandiers	Pous du plan	Villemarie
Taux de couverture des assurés sociaux par une complémentaire santé CMU-C ?	9%	14%	27,3%	25,4%	41,0%	24,5%

Source : CNAM 2017

Le taux de couverture des assurés sociaux par une complémentaire santé est important sur les 4 quartiers comparé au taux communal. L'écart atteint jusqu'à 27 points avec le quartier du Pous du Plan. Quelque soit le territoire observé, le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans).

c. Formation et emploi

	Vaucluse	CoVe	Carpentras	Carpentras - quartiers politique de la ville			
				Centre ville	Amandiers	Pous du plan	Villemarie
Taux de scolarisation des 16/24 ans	55,9%	55,8%	55,0%	37,6%	51,5%	NC	69,0%
Taux d'emploi des 15/64 ans	60,3%	60,1%	55,0%	48,0%	44,3%	34,6%	46,1%
Part des salariés de 15/64 ans en emploi précaire	17,0%	18,8%	21,0%	31,7%	34,3%	NC	28,8%
Part des demandeurs d'emploi de longue durée	NC	25,0%	25,0%	22,6%	25,5%	29,5%	28,4%

Source : Compas février 2019

Le taux de scolarisation des 16/24 ans varie d'un quartier à un autre. Un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres catégories socio professionnelles.

Moins de la moitié des 15-64 ans sont en emploi dans les quartiers prioritaires contre 55 % à l'échelle de la commune. A ces faibles taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi. (contrat à durée déterminé, contrats d'interim, contrat aidés, apprentis et stagiaires rémunérés).

La part des demandeurs d'emploi de longue durée est proche du taux communal, elle représente environ un quart de la population concernée.

3. Etat de santé de la population

a. Mortalité

On observe une moyenne de 275 décès par an entre 2009 et 2013, dont 52 décès prématurés soit avant l'âge de 65 ans. Le niveau de mortalité prématurée est significativement plus élevé que dans la région Paca. Par contre, la mortalité par cancer du poumon est significativement moins élevée à Carpentras que dans la région, sur la période entre 2009 et 2013.

Parmi les principales causes de décès, la mortalité par cardiopathies ischémiques est significativement plus élevée que dans la région. Les cardiopathies ischémiques, ou maladies coronariennes, recouvrent un ensemble de troubles dus à l'insuffisance des apports en oxygène au muscle cardiaque (myocarde) du fait du développement et des complications de l'athérosclérose au

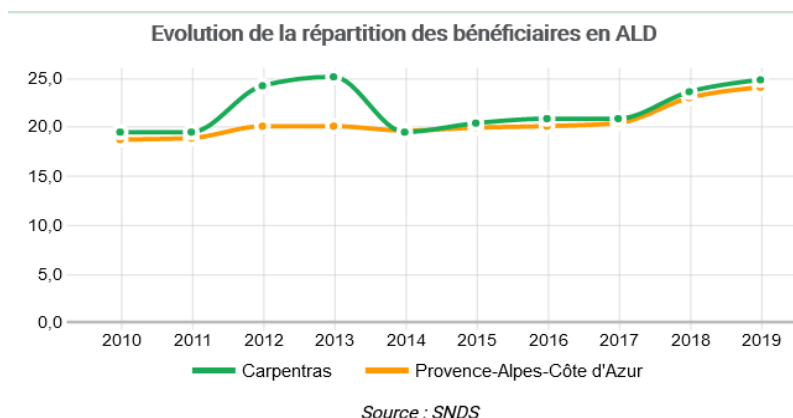
niveau d'une (ou plusieurs) artère(s) coronaire(s). La prévention repose sur la réduction des facteurs de risques : tabagisme, alcoolisme, excès alimentaires.

b. Indicateurs de morbidité

c. Affections longue durée (ALD)

La part des bénéficiaires d'une affection longue durée n'a cessé d'évoluer entre 2014 et 2019 à la fois au niveau local et régional. En 2019, un quart des habitants de Carpentras sont atteints d'une affection longue durée.

- 2017 : 20,8% à Carpentras et 20,3% sur la région Paca
- 2018 : 23,6 % à Carpentras et 23,0 % sur la région Paca
- 2019 : 24,8 % à Carpentras et 24,0 % sur la région Paca

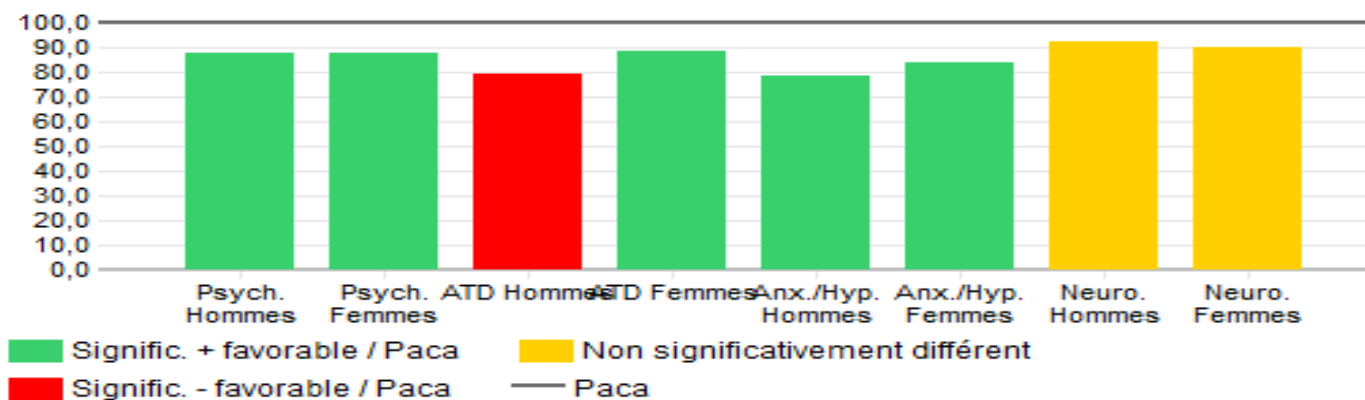


d. Diabète

Le nombre de diabétiques traités en 2018 à Carpentras s'élevait à 1 058 personnes. (Source : DRSM Paca-Corse - 2018).

e. Recours aux psychotropes

Indice comparatif de recours aux psychotropes (≥ 6 remboursements) (base 100 : Paca) et significativité



L'Indice comparatif de recours (ICR) aux psychotropes est le rapport en base 100 du nombre observé d'assurés ayant eu au moins 6 remboursements de psychotropes dans une population au nombre d'assurés qui serait obtenu si les taux de recours par sexe et âge étaient identiques à ceux d'une population de référence (population de la région Paca pour ICR base 100 : Paca).

Le recours aux antidépresseurs est significativement élevé chez les hommes à l'échelle communale comparativement à la région.

f. Offre de soins ambulatoires

Professionnels de santé libéraux (effectif)

Indicateurs	Carpentras	Paca
Médecins généralistes libéraux	25	5 371
Médecins spécialistes libéraux	63	6 174
Pédiatres libéraux	1	283
Gynécologues-obstétriciens libéraux	2	379
Psychiatres libéraux	3	699
Ophthalmologues libéraux	7	479
Chirurgiens-dentistes libéraux	27	3 648
Infirmiers libéraux	71	12 677
Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	39	7 501
Pharmacies de ville	11	2 017

Source : DRSM Paca Corse – 2018

Le nombre de médecins généralistes est en constante diminution depuis 2011, sur la commune mais également sur l'ensemble du département. La situation risque de s'aggraver en raison du vieillissement de la population des médecins. Le Vaucluse est le département avec l'offre de médecins généralistes la plus faible de la région.

Professionnels de santé libéraux (densité pour 100 000)

Indicateurs	Carpentras	Paca
Médecins généralistes libéraux (pour 100 000 habitants)	87,1 ▼	107,2
Médecins spécialistes libéraux (pour 100 000 habitants)	219,5 ▲	123,3
Pédiatres libéraux (pour 100 000 habitants)	17,8 ▼	31,3
Gynécologues-obstétriciens libéraux (pour 100 000 habitants)	32,4 ▼	35,8
Psychiatres libéraux (pour 100 000 habitants)	10,5 ▼	14
Ophthalmologues libéraux (pour 100 000 habitants)	24,4 ▲	9,6
Chirurgiens-dentistes libéraux (pour 100 000 habitants)	94,1 ▲	72,8
Infirmiers libéraux (pour 100 000 habitants)	247,4 ▼	253,1
Masseurs-kinésithérapeutes libéraux (pour 100 000 habitants)	135,9 ▼	149,8
Pharmacies de ville (pour 100 000 habitants)	38,3 ▼	40,3

Source : DRSM Paca-Corse - 2018

La densité de médecins spécialistes libéraux est plus importante qu'au niveau régional, néanmoins la densité de gynécologues, psychiatres, et pédiatres est plus faible qu'au niveau régional. La majorité des médecins spécialistes est concentrée dans les 4 grandes villes du département. L'offre paramédicale est relativement faible et inférieure à la moyenne régionale.

Nombre total d'omnipraticiens et leur répartition par tranche d'âge sur la CoVe :

Catégorie	Nombre en 2010	Nombre en 2019
Moins de 40 ans	6	3
40 à 49 ans	17	12
50 à 54 ans	13	8
55 à 59 ans	20	7
60 ans et plus	12	21
Total	68	51

Source : FNPS – 2010 – 2019

Plus de la moitié des médecins généralistes ont plus de 55 ans sur le territoire de la CoVe. Sans nouvelles installations, dans 5 ans, il resterait entre 25 et 30 généralistes pour couvrir 69 500 habitants, soit 1 médecin pour 2 550 patients environ.

g. Recours aux soins

Indicateurs	Carpentras (effectifs)	Indice comparatif de recours aux professionnels de santé (base 100 : PACA)
Médecin généraliste libéral	15 653	95,4
Pédiatre libéral	740	60,1
Chirurgien-dentiste	7 928	89,4
Infirmier libéral	3 154	59,6
Psychiatre libéral	393	43,8

Source : DRSM Paca – Corse : 2018

Nombre d'assurés ayant eu au moins un recours à un professionnel de santé et indice comparatif de recours (base 100 : Paca) au professionnel de santé. Ces données sont issues des bases de remboursement du régime général de l'assurance maladie uniquement.

Le nombre d'assurés ayant eu au moins un recours à un professionnel de santé libéral, médecin généraliste, pédiatre chirurgien-dentiste, infirmier libéral, psychiatre, est plus faible qu'au niveau de la région PACA.

h. Sensibilisation de la population aux démarches de prévention

Vaccination

En 2018, la vaccination contre la grippe a concerné 43,7 % des personnes âgées de plus de 65 ans sur la commune. Ce taux est légèrement plus faible par rapport au taux régional, 47,9 %.

Source : DRSM Paca-Corse – 2018

Dépistage du cancer du sein

En 2017 – 2018, le recours au dépistage organisé du cancer du sein a concerné 43,5 % des femmes âgées entre 50 et 74 ans sur la commune. En prenant en compte également le nombre de dépistage individuel, ce taux atteint 53,3 % à Carpentras contre 57,9 % en région.

Il est à noter que les personnes bénéficiaires de la CMUC ont eu un recours plus faible au dépistage organisé ou à une mammographie bilatérale, 40,4 %, que les personnes non bénéficiaires de la CMUC, 53,5 %. Au niveau régional les taux sont respectivement de 41 % et 58,3 %.

Source : ARS PACA (régime général stricto sensu) 2017-2018

Bilan bucco-dentaire chez les enfants de 6 à 18 ans (en %)

Indicateurs	Carpentras	Paca
Enfants de 6 ans	45,4	47,0
Enfants de 9 ans	42,2	40,3
Enfants de 12 ans	36,6	35,7
Enfants de 15 ans	27,3	27,8
Enfants de 18 ans	9	7,5

Source : DRSM Paca-Corse - 2017

En 2017, près d'un enfant âgé de 6 ans sur 2 (45,4 %) résidant à Carpentras a bénéficié d'un bilan de santé bucco-dentaire ou d'une consultation chez le dentiste. Plus l'âge des enfants augmente, moins ils ont recours au bilan bucco-dentaire. A 18 ans, seulement 9 % des jeunes ont recours à cet examen.

Taux de recours chez le dentiste avec et sans CMUC (en %)

Indicateurs	Taux de recours sans CMUC	Taux de recours avec CMUC
Enfants de 6 ans	50,9	28,2
Enfants de 9 ans	45,7	32,5
Enfants de 12 ans	35,9	38,8
Enfants de 15 ans	29,9	18,3
Enfants de 18 ans	7	Secret statistique

Source : DRSM Paca-Corse – 2017

Les grandes villes du département dont Carpentras fait partie, se distinguent par des pourcentages bien inférieurs à la moyenne départementale, ce qui s'explique probablement par la précarité marquée dans ces communes. En effet, le recours aux soins bucco-dentaires est fortement lié au niveau de revenu, d'éducation et à la couverture complémentaire.

IV. BILAN DES ACTIONS DU PLSP 2018-2020

Lors de l'élaboration du précédent plan local, 4 axes thématiques ont été priorités et 16 actions ont été inscrites. Chacune des actions a fait l'objet d'une évaluation annuelle présentée en comité technique et comité de pilotage. Le bilan détaillé ci-dessous présente une évaluation triennale de chacune des actions. Les porteurs d'actions ont été interrogés individuellement en suivant une grille d'entretien (cf. **Annexe 1**) préalablement rédigé avec l'aide du Comité départemental d'éducation pour la santé en Vaucluse. L'ensemble des éléments recueillis lors de ces entretiens ont été synthétisés dans un tableau (cf. **Annexe 3**).

1. **Axe 1 : Accès aux droits, aux soins et à la prévention**

- **Action 1 : séances de vaccination décentralisées**

Public : + de 6 ans

Objectif : Améliorer l'accès des habitants des quartiers politique de la ville à la vaccination

Bilan :

L'action existe depuis de nombreuses années, sa réussite repose sur un bon partenariat entre le service de mission de santé publique du centre hospitalier de Carpentras et le centre social Lou Tricadou. Le centre social assure la prise de rendez-vous et met à disposition une pièce pour la réalisation des vaccinations. Le service mission de santé publique se déplace dans les quartiers Amandiers/Eléphants et Pous du Plan. Cela répond à une problématique de mobilité des habitants et participe activement à la couverture vaccinale de la population. Chaque journée, 1 à 2 par an par quartier, tous les créneaux de rendez-vous sont réservés et il y a très peu d'annulation.

- **Action 2 : Accompagnement vers le centre d'examen de santé**

Public : + de 6 ans

Objectif : Accompagnement du public en difficulté vers le centre de santé d'Avignon

Bilan :

Cette action est portée par l'association Rheso et le centre social Lou Tricadou. Elle a permis aux résidents de Rheso éloignés du système de santé de renouer avec des professionnels de santé et d'enclencher des démarches des soins suite aux diagnostics posés lors des différents examens au centre de santé. En 2017 l'Ateliers santé ville est venu en soutien pour coordonner cette action, les années suivantes l'association était autonome pour organiser les bilans en fonction des besoins.

Le centre social a fait un accompagnement en 2017 avec un bilan mitigé des participantes car les conseils hygiéno-diététiques donnés suite aux résultats n'étaient pas personnalisés en fonction des habitudes alimentaires de chacune. Après de nombreux retours identiques à celui-ci, la CPAM a changé de logiciel. En 2019, le centre social a fait un accompagnement pour 7 participantes. En 2020, un seul accompagnement sur les deux prévus a pu se faire en raison de la Covid. Les personnes qui ont bénéficié de ce bilan en sont très satisfaites, et souhaitent pouvoir en bénéficier à nouveau.

- **Action 3 : Les bons gestes au quotidien pour un bon équilibre**

Public : Adulte

Objectif : Faire connaître le programme « les bons gestes au quotidien pour un bon équilibre » aux habitants des quartiers politique de la ville.

Bilan :

La mise en place de cette action a été facilitée grâce à l'appui de l'ASV pour la mise en contact de la maison de santé Bel Air avec les centres sociaux. Néanmoins la mobilisation du public n'a pas été simple.

Sur les 3 années du PLSP, il y a eu 4 présentations du programme les bons gestes au quotidien pour un bon équilibre et un atelier a été programmé à la suite d'une des présentations.

- **Action 4 : Prévention bucco-dentaire**

Public : enfants en classe de CP dans les écoles REP et REP+ de Carpentras

Objectif : réduire les inégalités en matière d'accès aux soins bucco-dentaires des enfants

Bilan :

Cette action présente un grand intérêt puisqu'elle permet de dépister des caries ou problèmes dentaires chez les enfants en classe de CP dans 4 écoles de la ville.

Sa mise en œuvre a été facilitée grâce à la mise en place d'un groupe de suivi animé par l'Atelier santé ville 1 à 2 fois an, ainsi que par un bon partenariat avec l'éducation nationale. Les enseignants sont volontaires, les élèves captifs et les parents acceptent en grande majorité que leurs enfants consultent le dentiste présent lors de la séance, ce qui permet de réaliser de nombreux dépistages. Néanmoins malgré le dépistage et la sensibilisation, il y a peu de recours chez le chirurgien-dentiste, car le choix du rendez-vous est laissé à la seule appréciation du parent mais également parce que les parents ne sont pas associés à cette action.

Certains parents ignorent qu'il faille soigner les dents de lait. Parmi les observations les plus fréquentes, il est constaté : 8 caries par bouche en moyenne, des dentitions avec une hygiène à améliorer.

Les enseignants et financeurs souhaitent que cette action se poursuive, et que les parents soient associés.

- **Action 5 : Forum santé**

Public : Jeunes, adultes, seniors en situation de précarité

Objectif : réduire les inégalités en matière d'accès aux soins

Bilan :

Forum santé jeunes 2018 et 2019 :

Le nombre de jeunes et de professionnels participants à cette action a augmenté entre 2018 et 2019 : de 30 à 70 jeunes et de 9 à 11 structures du territoire proposant des dépistages, jeux, ateliers, informations. Cette journée répond à son objectif puisqu'elle permet de dépister des problèmes de santé. En 2019, par exemple, 89 dépistages (vision, dentaire, audition, VIH) ont pu être réalisés et plusieurs orientations vers des médecins ou professionnels spécialistes ont pu se faire : 15 orientations dentiste dont 10 pour caries, 9 orientations ophtalmologue et 2 orientations médecin traitant ou spécialiste.

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le check up santé jeune 2020 a du être reporté et annulé à deux reprises.

Forum santé seniors 2019 :

Un partenariat avec Sud mutualité, l'espace social et culturel Villemarie et l'Atelier santé ville a permis d'organiser un forum santé seniors sur le quartier prioritaire Villemarie en 2019. Au total 55 seniors et 11 structures ont participées à cette journée. La matinée était consacrée à la réalisation de dépistages (audition, dentaire, vision, mémoire, test d'aptitude physique) et de prise d'informations, et l'après-midi était consacré à un théâtre forum sur le bon usage des médicaments « Médicament souvenir ». Cette journée a rencontré un grand succès auprès du public ciblé qui souhaiterait que cette action puisse être reconduite.

• **Action 6 : Pause-café**

Public : adultes habitant les quartiers prioritaires

Objectif : Offrir des lieux de discussions et de rencontres entre les habitants et les professionnels sur des thématiques en lien avec la santé.

Bilan :

Cette action n'a pas permis de mobiliser un grand nombre de personnes entre 2018 et début 2019. Elle a donc été repensée en accord avec les centres sociaux et l'éducation nationale et a pris la forme de « cafés des parents », au sein de 4 écoles maternelles REP et REP+ de Carpentras à partir de la rentrée scolaire 2019-2020. Cette action a bénéficié de l'appui du Comité départemental d'éducation à la santé en Vaucluse et de l'Atelier santé ville pour être mise en œuvre. Plusieurs professionnels du territoire ont animés les séances :

- Collectif ariane
- Protection maternelle et infantile
- Infirmière scolaire
- Etape 84
- Codes 84

Une dizaine de cafés des parents ont eu lieu entre septembre 2019 et mars 2020, avec une forte participation des parents (de 10 à 27 parents), sur les thématiques suivantes :

- Equilibre alimentaire
- Sommeil
- Ecrans
- Autorité/cadre

Ces temps d'échanges au sein des écoles permettent de renforcer les liens entre les familles, les écoles et les partenaires. Les enseignants, partenaires et parents souhaitent que cette action se poursuive.

2. **Axe 2 : Mal-être et comportements à risque**

• **Action 7 : Programme de développement affectif et social (ProDAS)**

Public : enseignants et enfants en maternelle

Objectif : Permettre aux enfants d'appréhender les expériences affectives et sociales de la vie et de trouver des solutions alternatives aux comportements violents.

Bilan :

Durant 3 années de suite des professionnels du planning familial ont animé et co-animé le ProDAS dans plusieurs écoles maternelles de Carpentras. Ce programme a permis aux enseignantes impliquées de bénéficier d'une formation continue. Elles se sont fortement investies et impliquées et ont eu à cœur de mettre en place des activités au sein de leur classe pour développer les compétences psychosociales (CPS), ainsi que de créer leurs propres outils et les partager avec d'autres enseignants. Quant aux enfants, ils ont participé activement aux séances, étaient ravis de cette action et attendaient les séances suivantes avec impatience. Les enseignantes se sentent plus outillées dans leur pratique pour la gestion de la classe, de la cour, et dans le lien avec l'équipe éducative et les familles. Elles ont noté des progrès remarquables de leurs élèves :

- La maturité personnelle et la compétence sociale,
- La confiance en soi,
- Les comportements constructifs, les relations conviviales,
- La résolution pacifique des conflits, etc.

En raison d'un niveau scolaire des enfants très faible sur Carpentras, le choix de l'éducation nationale a été de prioriser les apprentissages fondamentaux et d'arrêter plusieurs actions de prévention en milieu scolaire dont le ProDAS fait partie à partir de la rentrée scolaire 2020/2021 au grand regret des enseignantes.

Plusieurs perspectives sont à l'étude pour poursuivre le développement du programme sur le territoire :

- Mise en place du ProDAS dans les collèges et les lycées. Les besoins des adolescents en termes d'expression des ressentis, d'estime de soi, de déconstruction des stéréotypes... sont importants et répondre à ces besoins permet de favoriser des comportements favorables à la santé.
- Développer une approche pluridisciplinaire du Développement Affectif et Social (DAS) en formant les acteurs et actrices du territoire qui interviennent dans les centres sociaux ou dans les lieux de la petite enfance. Cela permettrait la continuité du travail sur le développement des CPS et de la posture « DAS » par l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès des enfants et des adolescents.

• **Action 8 : Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP)**

Porteur : CoDES et Atelier santé ville

Objectif : Permettre aux familles d'acquérir et de renforcer leurs compétences familiales dans un climat de bienveillance et de bientraitance

Bilan :

Ce programme a pu être mis en place grâce à l'appui du CoDES 84 et de l'Atelier santé ville en 2017-2018. Il a permis de mobiliser 10 familles soit 10 enfants et 9 parents dont 1 papa. Un partenariat fort avec les centres sociaux, le Programme de réussite éducative et le service petite enfance de la CoVe a permis de former une équipe de professionnels animateurs du programme sur les 14 séances. D'autres structures partenaires ont été associées et ont permis de former le « groupe référent » essentiel pour communiquer sur cette action, recruter et choisir les familles. Bien que cette action ait atteint ses objectifs, sa reconduction les années suivantes n'a pu se faire pour plusieurs raisons : manque de disponibilités et départ de certains professionnels qui composent le groupe référent, réponses tardives des financeurs du projet.

• **Action 9 : Prévention des conduites à risques en milieu scolaire et hors milieu scolaire**

Public : enfants et parents

Objectif : Prévenir l'usage de produits psychoactifs, les addictions, et leurs conséquences auprès de jeunes scolarisés

Bilan :

Dans le cadre du PLSP, entre 2018 et 2020, plusieurs opérateurs ont sensibilisé les adolescents et jeunes adultes sur les addictions avec et sans produits.

Le CoDES 84 est intervenu dans plusieurs écoles REP Amandiers A et B, une classe par école et par an de 2018 à 2020 et REP+ Quintine, deux classes par an de 2018 à 2019 pour animer le projet « CAP pas CAP de dire non » auprès d'élèves en classe de CM2.

L'association Horizon Multimedia est spécialisée dans le renforcement des compétences psychosociales chez les jeunes, dans l'objectif de prévenir les conduites addictives à risque liées aux écrans. En 2017-2018, l'association est intervenue auprès de parents dans 2 écoles maternelles, ainsi qu'auprès de l'ensemble des élèves de CM1, CM2 des écoles Amandiers A et de l'ensemble des élèves de 6^{ème} au collège Raspail. En 2018-2019, une intervention a eu lieu dans chaque classe de 6^{ème} des collèges Daudet et Raspail. Et sur l'année scolaire 2019-2020, l'association est intervenue auprès des 6^{èmes} du collège Daudet.

Le bilan de ces deux associations est positif car les enseignants sont partie prenante de leur projet, et les élèves s'impliquent avec intérêt dans ces actions. Néanmoins la mobilisation des

parents sur les temps d'échanges est compliquée et l'éducation nationale a freiné la conduite de ces projets en école élémentaire la dernière année, en raison du faible niveau scolaire des élèves de primaires et entraînant une volonté de se recentrer sur les matières fondamentales.

L'Atelier santé ville a coordonné une action #MoisSansTabac à destination des élèves de la cité Fabre et du lycée Victor Hugo, en partenariat avec les infirmières scolaires, l'Etape 84, un médecin addictologue du centre hospitalier et le point information jeunesse de Carpentras. En 2019 cette action a permis de sensibiliser 324 élèves et 15 professionnels. La reconduction de cette action a été prévue en 2020 avec l'ensemble des partenaires mais n'a pas pu se faire en raison de la crise sanitaire. A cet effet, chaque partenaire s'est engagé à promouvoir la campagne « Mois sans tabac » au sein de sa structure. Et, l'Atelier santé ville a invité l'ensemble des partenaires du territoire à communiquer également sur cette campagne et à distribuer des kits d'aide à l'arrêt du tabac.

• **Action 10 : Prise en charge des conduites addictives**

Public : Professionnels

Objectif : Améliorer la prise en charge des conduites addictives sur la commune

Bilan :

Sur les trois années du PLSP, l'Atelier santé ville et le service sécurité et prévention de la délinquance ont réuni les partenaires du réseau addiction à deux reprises. À l'issue de la première rencontre et des différents échanges concernant les atouts et les manques en termes de prise en charge des addictions sur le territoire, l'association Aides a mis en place des permanences au sein de l'association Rheso, une demi-journée par mois. Bien qu'il y ait une demande de la part de l'ensemble des partenaires du réseau de mettre en place une permanence d'un « centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie », pour venir en appui aux médecins traitants et à l'équipe addictologie du centre hospitalier, ce projet n'a pas été retenu par l'Agence régionale de santé. Les réunions du « réseau addiction » méritent d'être poursuivies notamment en raison de la crise sanitaire et de l'augmentation de la consommation de drogues qu'elle a entraînée.

• **Action 11 : Prise en compte de la souffrance psychosociale**

Public : enfants, jeunes et adultes habitant les quartiers prioritaires

Objectif : Prendre en compte individuellement la souffrance psychosociale des habitants

Bilan :

Le Collectif Ariane a réalisé 414 entretiens sur les trois années du PLSP. Alors que le nombre de personnes suivies a diminué, le nombre d'entretiens a quant à lui nettement augmenté entre 2018 et 2019, en 2020, les entretiens ont cessé durant le premier confinement ce qui explique une légère baisse par rapport à l'année 2019.

Évolution du nombre de personnes suivies et d'entretiens réalisés entre 2018 et 2019 :

	2018	2019	2020
Personnes suivies	54	42	45
Nombre d'entretiens	94	166	154

Les principaux motifs de rencontres avec les habitants sont les suivants : relations intrafamiliales, manque de confiance en soi, enfermement, angoisses, refus d'autorité, violences conjugales et intrafamiliales, harcèlement scolaire, poids de l'éducation et de la culture.

Il a été convenu en comité de suivi de limiter à 7 le nombre de séances prises en charge dans le cadre du contrat de ville. Au-delà et si nécessaire il a été demandé à l'association d'orienter les personnes vers le droit commun. Face à la souffrance et au mal-être grandissant des habitants des quartiers prioritaires, cette action a tout son sens.

3. Axe 3 : Périnatalité et petite enfance

- **Action 12 : Réunion d'information et d'échanges sur la maternité**

Public : parents et futurs parents

Objectif : Proposer des réunions d'information collectives aux futurs parents permettant de répondre à leurs questions

Bilan :

Des professionnelles de plusieurs structures : maternité du centre hospitalier de Carpentras, PMI, CPAM, MSA, CAF, service petite enfance de la CoVe et plusieurs relais assistants maternels se sont associées pour animer des réunions d'information collectives au centre hospitalier. En 2018, six réunions d'information étaient prévues, mais par manque de participants, la moitié ont dû être annulées. En raison de la faible participation et de la difficulté à mobiliser le public, les professionnels ont préféré ne pas poursuivre l'action sous ce format. Néanmoins grâce à la richesse et à la plus-value apportée par ces temps de rencontres entre professionnels elles ont souhaité la mise en place de réunions de réseau, une à deux fois par an, durant lesquelles elles puissent échanger sur les actualités de leur structure, en lien avec la maternité. L'Atelier santé ville a coordonné et animé 3 temps d'échanges entre 2019 et 2020. À chaque réunion plus d'une dizaine de professionnels ont participé.

- **Action 13 : Ateliers « Petite enfance »**

Public : Parents avec enfants entre 0 et 2 ans

Objectif : Répondre aux interrogations et inquiétudes des parents sur le bon développement et la santé de leur enfant

Bilan :

Sur les 3 années du plan local cette action portée par la maison de santé de Carpentras a connu des adaptations. En 2018 un partenariat entre le cabinet de pédiatrie et la maison de santé a permis la réalisation d'une dizaine d'ateliers « Petite enfance » sur différents thèmes, nutrition et grossesse, soins du nourrisson, diversification alimentaire et massage du bébé. 96 habitants de la CoVe ou des communes alentours ont participé à ces ateliers animés par une infirmière du cabinet pluridisciplinaire de pédiatrie et 7 professionnels de la maison de santé. Fin 2018 le travail entre ces 2 structures s'est arrêté et un nouveau partenariat s'est instauré entre le service petite enfance de la CoVe et la maison de santé permettant la réalisation de 4 ateliers en 2019 : deux ateliers au LAEP de Carpentras sur « les émotions de son enfant » (18 participants au total), et deux ateliers dans deux crèches intercommunales : Chante cigale à St Didier et Les Petites Frimousses à Loriol du Comtat. Les 2 séances ont été menées autour des thèmes : « Comment faire face aux émotions de l'enfant », « Le développement de l'enfant : Je pousse, je mords, je tape et alors ? ». Il y a eu une bonne mobilisation des familles sur les 2 ateliers. Suite à la crise sanitaire un atelier sur les quatre prévus initialement a pu avoir lieu début 2020 au sein de la crèche Capucine de Caromb.

4. Axe 4 : Animation territoriale

- **Action 14 : Coordination des actions sur le territoire de l'Atelier santé ville**

Public : Professionnels

Objectif : Favoriser la cohérence et la complémentarité des actions ; permettre l'échange et la formation des professionnels du territoire sur les thématiques de santé publique.

Bilan :

Afin de coordonner l'ensemble des actions du PLSP, l'Atelier santé ville a réuni des porteurs d'actions une à deux fois par an pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des actions et proposer des ajustements lorsque cela s'avérait nécessaire. L'Atelier santé ville étant un

dispositif politique de la ville a permis de créer du lien entre des actions du PLSP et des actions inscrites dans le cadre du contrat de ville de Carpentras. Un grand nombre d'actions de santé et de formations non inscrites dans le plan local se sont déroulées sur la commune et ont été portées à la connaissance des professionnels du réseau de l'ASV par mail ou lors de réunions d'informations, comme par exemple : formations « Punaises de lit » avec les Compagnons bâtisseurs, formation « Méthodologie de projet » avec le CoDES, réunion d'information sur le « Pass santé jeunes » avec la Région, sur les « Dispositifs d'accès aux droits » avec la CPAM, ateliers « prévention des chutes » avec la CARSAT et la Mutualité française, soirée jeunes dans un centre social sur la thématique « Vie affective et sexuelle - contraception » avec le centre de planification.

Après 6 ans d'existence, l'Atelier santé ville est devenu un dispositif structurant avec une forte valeur ajoutée pour les territoires prioritaires mais également pour l'ensemble du territoire de la CoVe. Il est reconnu comme un dispositif ressource en matière de santé. Il est régulièrement sollicité par les partenaires et il permet de créer des liens entre différents opérateurs du contrat de ville dont la complémentarité de leurs actions bénéficie aux habitants des quartiers prioritaires.

- **Action 15 : Améliorer la visibilité des acteurs de la prévention**

Public : professionnels

Objectif : mutualiser l'annuaire en ligne des structures ressources du Codes

Bilan :

Lors des groupes de travail initiés en 2017 pour l'écriture du Plan local de santé publique 2018-2020, plusieurs professionnels ont souhaité que soit créé un annuaire santé version papier. Un annuaire papier est complexe à mettre à jour et à rééditer. De ce fait, une convention de partenariat a été signée en 2018 avec le CoDES 84 afin de proposer aux structures partenaires de l'Atelier santé ville de Carpentras, d'apparaître sur l'annuaire en ligne du CoDES84. Cet annuaire est accessible au grand public et aux professionnels.

Entre 2018 et 2020, 5 nouvelles structures locales ont été enregistrées sur l'annuaire par l'intermédiaire de l'ASV.

- **Action 16 : Suivi de la démographie médicale et paramédicale et appui à l'installation de nouveaux professionnels de santé.**

Public : professionnels de santé

Objectif : suivre la démographie médicale de certaines catégories de professionnels de santé.

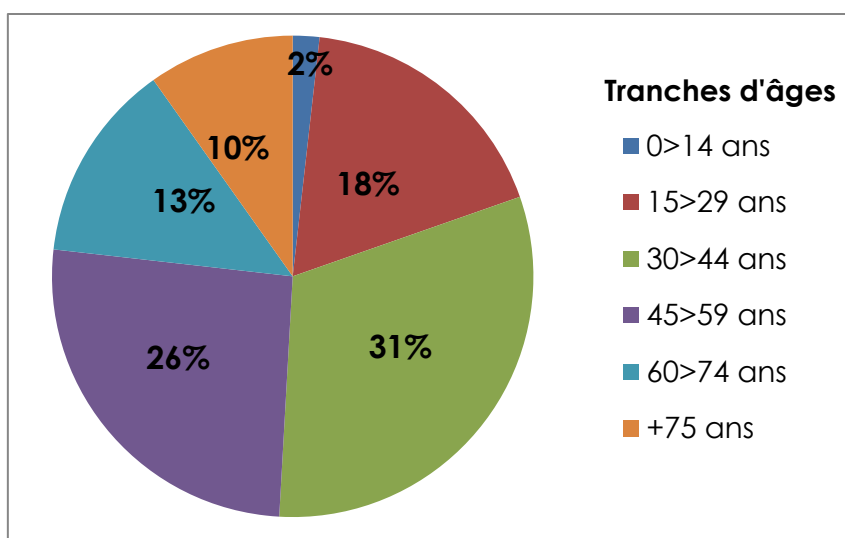
Depuis 2018, le nombre de médecins spécialistes et généralistes a diminué sur le territoire de la Cove. Dans l'objectif d'améliorer et de faciliter l'accès aux soins des habitants, un projet de campagne de communication va être lancé dans le courant de l'année 2021 mettant en avant l'attractivité et la richesse du territoire pour inciter de nouveaux médecins à s'installer sur les communes de la Cove. Ce projet sera porté par la Communauté d'agglomération en collaboration avec la Communauté professionnelle et territoriale de santé du Comtat Venaissin.

V. RESULTATS DE L'ENQUÊTE HABITANTS

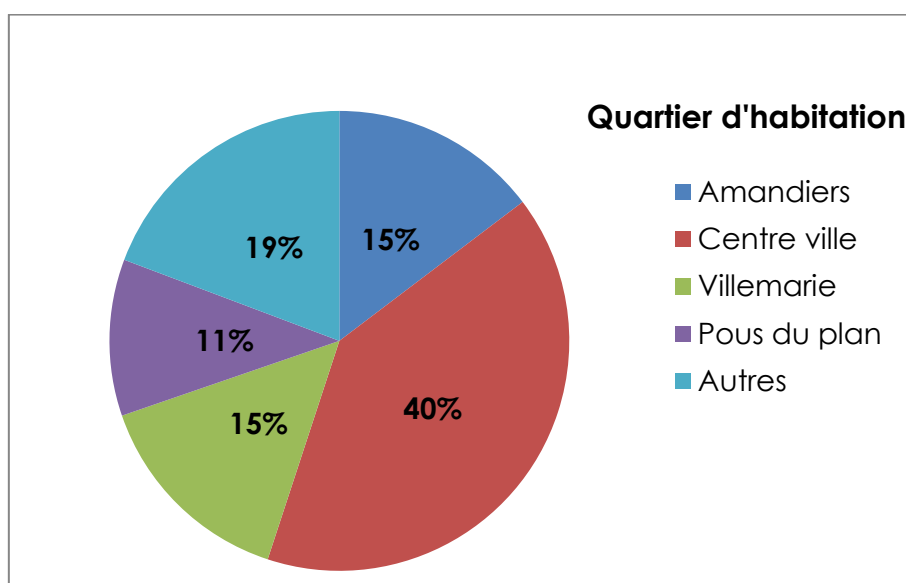
Les résultats qui suivent sont ceux de l'enquête adressée aux habitants des quartiers prioritaires de Carpentras. Elle a été réalisée entre octobre et décembre 2020 (période de confinement puis de déconfinement liée à la crise sanitaire) par la coordinatrice de l'Atelier santé ville et par des professionnels de structures recevant des habitants des quartiers prioritaires :

Au total 112 personnes ont répondu au questionnaire, 66% d'entre elles étaient des femmes et 34% des hommes.

- Parmi ces personnes :
 - 35% vivent seules
 - 51 % en couple
 - 11% avec leurs parents
 - 3% ont répondu autre à cette question.
- Une grande majorité des répondants, 76%, ont des enfants.
- Âge des répondants :



- Domiciliation des répondants :

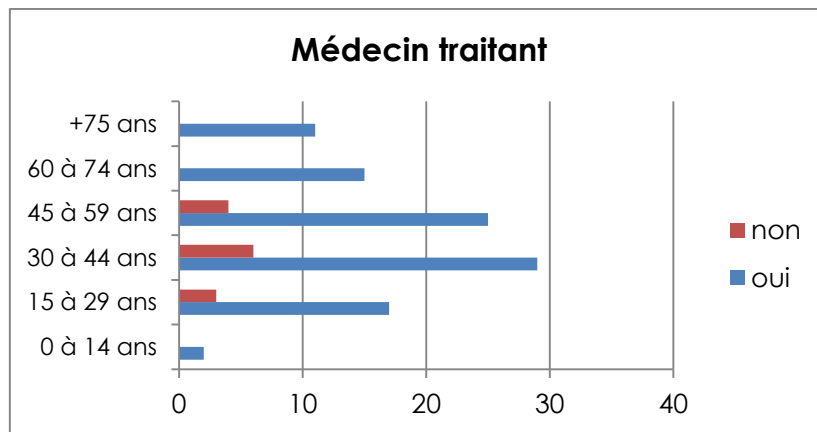


- Ressenti de l'état de santé :

La moitié des répondants (50%) s'estime en bonne santé, pour l'autre moitié, 18% s'estiment en très bonne santé, 20% en moyenne santé, 9% en mauvaise santé et 3 % en très mauvaise santé.

- Médecin généraliste :

À la question « Avez-vous un médecin traitant ? », 88% ont répondu oui et 12% ont indiqué ne pas en avoir. Les personnes ayant signalé ne pas avoir de médecin traitant ont entre 15 et 59 ans.



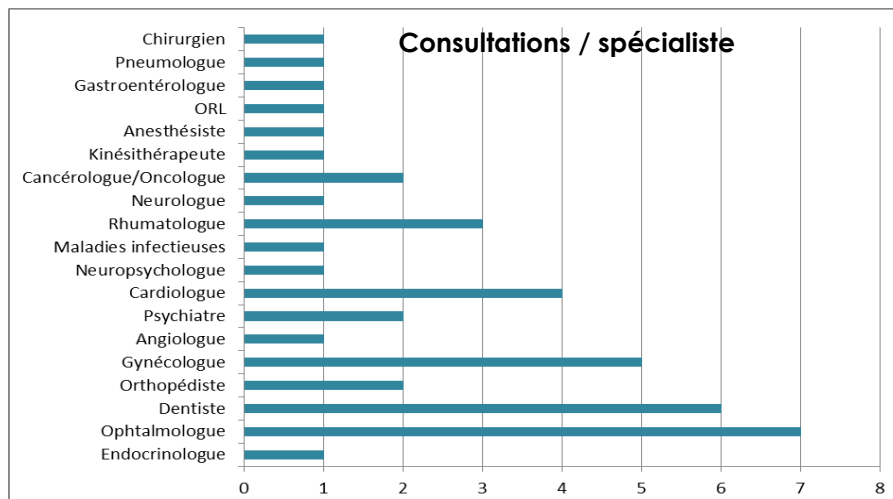
Parmi les 14 personnes qui n'ont pas de médecin traitant, 10 n'arrivent pas à trouver un médecin traitant, 2 n'éprouvent pas le besoin, 1 personne a indiqué ne pas consulter de médecin traitant et une dernière personne a coché « autre » sans en préciser la raison.

Sur les 99 personnes interrogées ayant un médecin traitant, 70 consultent leur médecin traitant à Carpentras et 29 consultent leur médecin dans des communes plus ou moins proches :

Mazan - 2	Sorgues - 1	Villeurbanne - 1
Sarrians - 1	Le Pontet - 1	Moulins sur allier - 1
Caromb - 4	Monteux - 3	Autres - 2
Loriol - 1	Pernes les Fontaines - 2	
Saint Didier - 1	L'Isle sur la Sorgue - 1	
Beaumes de Venise - 5	Avignon - 1	
Mormoiron - 1	Cavaillon 1	

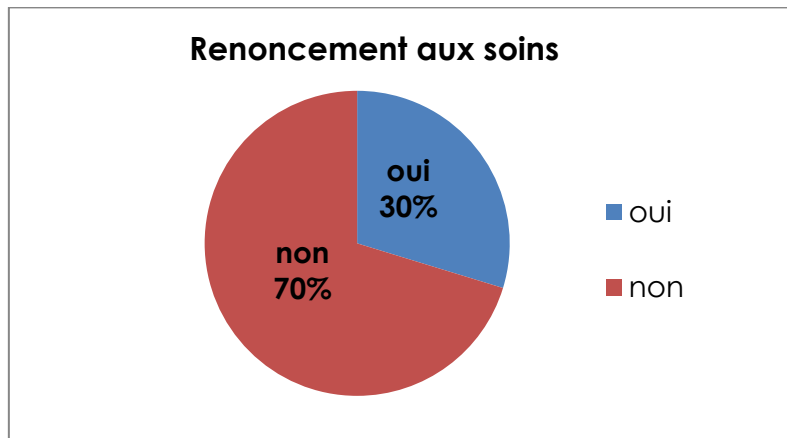
Consultation médecin généraliste ou spécialiste dans les 12 derniers mois :

Sur l'ensemble des répondants, 88 personnes ont consulté un médecin généraliste et 46 un médecin spécialiste au cours des 12 derniers mois.



- Renoncement aux soins :

Environ un tiers des répondants ont renoncé à des soins au cours des 12 derniers mois.



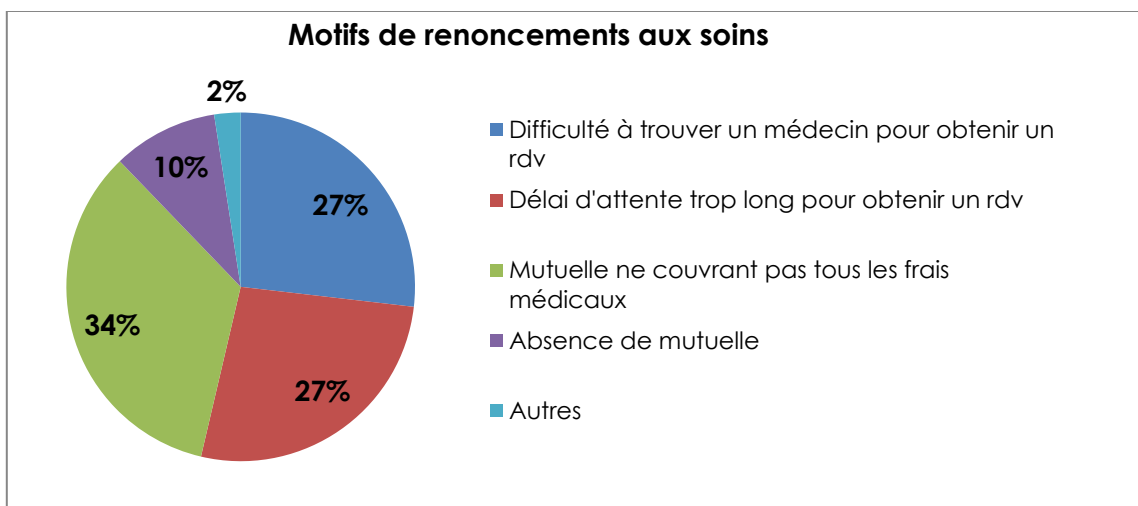
- Motifs de renoncements aux soins :

Le premier motif de renoncement aux soins, lié au fait que la complémentaire santé ne couvre pas systématiquement l'ensemble des frais médicaux pour les soins à réaliser, représente 34% des renoncements. Lorsque le reste à charge est trop élevé certaines familles font le choix de renoncer aux soins.

Les deuxième et troisième motifs de renoncement aux soins (27%) correspondent à la difficulté à trouver un médecin et au délai d'attente trop long pour obtenir un rendez-vous.

Pour certaines spécialités de médecine (dermatologie, gynécologie, ...) le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous sur Carpentras ou une commune proche dépasse les 6 mois.

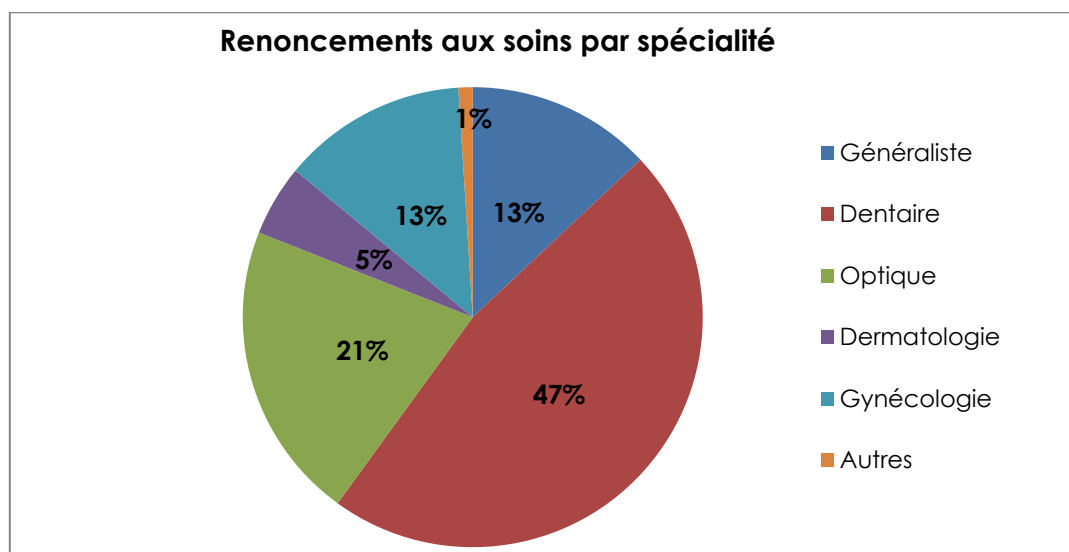
La quatrième raison est liée à une absence de mutuelle.



- Renoncement aux soins par spécialités :

Les soins dentaires sont les soins pour lesquels le renoncement est le plus important (47%) en raison du reste à charge qui peut rester élevé en fonction du choix des matériaux utilisés et ce malgré la mise en place du 100% santé depuis 2020. En deuxième position arrive l'optique (21%), cela peut s'expliquer par un long délai d'attente pour obtenir un rendez-vous chez un

ophtalmologue. Puis un accès difficile chez le gynécologue (13%) et le médecin généraliste (13%) et le dermatologue (5%) pour la même raison que précédemment.



- Recours à la téléconsultation :

Sur 104 répondants, 13% ont déjà eu recours à la téléconsultation. L'enquête ayant été faite entre octobre et décembre 2020 (en pleine période de confinement et crise sanitaire liée au Covid), laisse imaginer que le recours à la téléconsultation a été supérieur à l'automne 2020 en comparaison à l'automne 2019.

- Actions de prévention en santé :

Parmi les 112 répondants, 32 personnes savent qu'il existe des actions de prévention et promotion de la santé Carpentras, 73 n'en ont pas connaissance et 7 personnes n'ont pas répondu à cette question. Pour ce qui est de la participation, 13 personnes ont indiqué avoir déjà participé à une action de prévention inscrite dans le plan local de santé publique 2018 - 2020.

Nombre de participations aux actions de prévention :

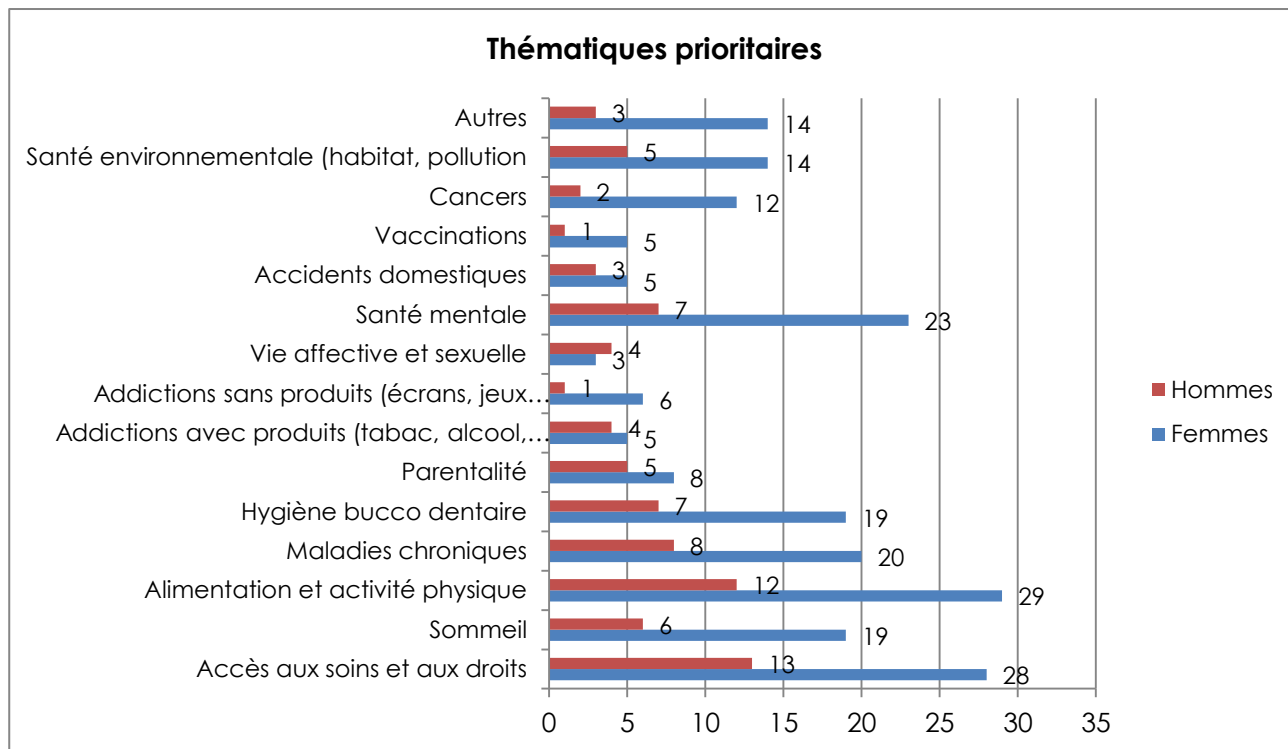
- Vaccinations dans les centres sociaux - 4
- Bilan de santé au centre d'examen de santé d'Avignon - 3
- Programme de prévention de l'obésité à la Maison de santé - 2
- Prévention bucco-dentaire à l'école - 0
- Forum santé jeunes au P.I.J. - 0
- Forum santé seniors au centre social Villemarie - 4
- Pause-café santé dans les centres sociaux ou café des parents en maternelle - 4
- Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) - 1
- Soutien psychologique dans les centres sociaux - 0
- Prévention des conduites addictives en milieu scolaire - 0
- Ateliers petite enfance au LAEP à la Maison de santé ou en crèches - 0

- Thématiques prioritaires :

Dans cette dernière question il a été demandé aux participants de choisir 3 thématiques qui leur paraissent prioritaires à aborder pour améliorer leur état de santé. Les 6 thématiques les plus fréquemment choisies par les hommes et les femmes sont les suivantes :

- Alimentation et activité physique (41)
- Accès aux droits et aux soins (41)
- Santé mentale (30)
- Maladies chroniques (28)
- Hygiène bucco-dentaire (26)
- Sommeil (25)

Dans la catégorie « autres », ont été cités : le centre d'examens de santé de la CPAM d'Avignon, les gynécologues, le besoin d'oxygène et les phobies, les services d'aide à domicile, les troubles des apprentissages, la mémoire et le handicap.



VI. RECUEIL DES BESOINS – PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES PAR LES PROFESSIONNELS

Les tableaux ci-dessous illustrent l'ensemble des problématiques et besoins identifiés et/ou enrichis par les professionnels lors des 3 groupes de travail, ainsi que les besoins des professionnels pour mettre en place des réponses adaptées aux problématiques recensées par public cible. Ces groupes de travail ont été co-animés par l'Atelier santé ville et le CoDES 84.

Légende couleur des tableaux :

- Propositions faites par les professionnels lors des entretiens individuels
- Enrichissement et nouvelles propositions faites par les professionnels lors des groupes de travail

3. Groupe 1 : Enfants 0-12 ans et leur famille

Le premier groupe a réuni 10 professionnels exerçant dans différentes structures :

- Programme de réussite éducative
- Crèche intercommunale
- Coordinatrice REP + éducation nationale
- Coordinateur REP éducation nationale
- Accueil de loisir sans hébergement
- Infirmière scolaire
- Protection maternelle et infantile (infirmières et médecin)

ENFANTS 0 – 5 ANS ET LEUR FAMILLE		
Modes d'accueil/petite enfance	Soutien à la parentalité	Accès aux soins
Suppression des haltes garderies ↳ Manque de communication sur les modes d'accueil occasionnel	Sommeil : <ul style="list-style-type: none"> • Manque de sommeil des parents et enfants • Couchage tardif des enfants • Enfant partageant le lit des parents 	Délais de rendez-vous longs : <ul style="list-style-type: none"> • CMPEA • CMPP • CAMSP
Manque de places en structures multi-accueil	Alimentation : <ul style="list-style-type: none"> • Rythme et déséquilibre alimentaire • Quantité et qualité des goûters • Achats supérieurs par rapport au budget disponible 	Manque de psychologues et consultations avec un psychologue non remboursées.
Familles isolées sans mode de garde	Educatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cadre, autorité • Gestion de la frustration • Les écrans utilisés comme mode de garde • Besoins fondamentaux de l'enfant mal respectés • Egalité fille/garçon 	Repérage et accompagnement des familles vers les structures de droit commun
Peu d'accès à la culture pour les enfants	Hygiène : <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène corporelle • Hygiène bucco-dentaire : caries dès la crèche 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à trouver un médecin traitant • Difficultés à trouver un orthophoniste

ENFANTS 6 – 12 ANS ET LEUR FAMILLE

Soutien à la parentalité	Compétences personnelles et relationnelles	Mobilité	Accès aux soins
Méconnaissance des usages numériques : <ul style="list-style-type: none"> • Ecrans • Réseaux sociaux • Jeux vidéos 	Compétences psychosociales La communication violente entre pairs L'image et la relation à l'autre Egalité fille/garçon	Manque de moyens financiers ou pratique (véhicule) pour accéder aux activités extra-scolaires.	Manque de moyens pour accompagner les élèves en difficulté (orthophonie, CMPP, CMPI, RASED, hyperactivité, autisme, Classe ULIS, psychomotricien)
Rôle éducatif des parents pour l'autonomisation des enfants			
Hygiène de vie : <ul style="list-style-type: none"> • Sommeil • Alimentation/activité physique • Hygiène bucco-dentaire 			

BESOINS POUR METTRE EN PLACE DES REPONSES ADAPTEES

Ressources	Formations	Communication - réseaux	Accès aux soins
Plus d'infirmières scolaires et de médecins scolaires (gestion des dossiers PAI, PAP...)	Besoin de formation des professionnels sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les violences verbales • Le harcèlement 	Favoriser l'interconnaissance des partenaires et des réseaux	Accès aux soins limités à cause du coût
Manque de médiateurs sociaux et d'interprètes		Améliorer le lien entre les institutions (<i>établissements scolaires, services sociaux, services municipaux, crèches...</i>) et les familles	La fermeture de lieux d'accueil-guichet (assurance maladie)
Création d'un lieu type « maison des parents » avec des ateliers		Améliorer la communication, la concertation entre institutions (<i>écoles, services municipaux, services sociaux..</i>)	Fracture numérique → difficulté à remplir des dossiers sous format numérique (MDPH, AVS...)
Soutien des enseignants et du personnel municipal dans le cadre d'une information préoccupante		Création d'un annuaire des professionnels de santé pour les familles, les écoles...	Manque de structure pour les enfants atteints d'autisme, de problèmes psychologiques, d'hyperactivité et les enfants intellectuellement précoces, ...
		Diffuser aux partenaires les résultats de cette enquête pour améliorer les actions	

4. Groupe 2 : Adolescents et jeunes adultes 13-25 ans et leur famille

Le deuxième groupe a réuni 12 professionnels exerçant dans différentes structures :

- Espace départementale des solidarités (infirmiers et travailleur social)
- Point information jeunesse de Carpentras
- Infirmière scolaire
- Mission locale
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Point accueil écoute jeunes Le Passage
- Centre social Lou Tricadou
- Association Art et vie

ADOLESCENTS DE 13-17 ANS ET LEUR FAMILLE						
Les violences	Réseaux sociaux	Addictions	Alimentation	Compétences personnelles et relationnelles	Accès aux soins	Santé mentale
Harcèlement Racket Insultes - Menaces	Manque d'information sur l'usage des réseaux sociaux pour les parents et leurs enfants	Tabac Cannabis Alcool	Restauration rapide : Qualité nutritionnelle et budget	Compétences psychosociales dont l'estime de soi	Absence de lieux ressources pour réaliser des bilans de santé	Souffrance psychique
Sentiment d'insécurité dans les quartiers	Cyberdépendances		Manque d'actions éducatives sur la nutrition au sein des établissements scolaires	Éducation à la vie affective et sexuelle		
Jeux dangereux dans les écoles	Cyberharcèlement			Décrochage scolaire		
	Phénomène de Nude					

JEUNES ADULTES 18-25 ANS ET LEUR FAMILLE

Addictions	Information	Santé mentale	Compétences personnelles et relationnelles	Accès aux soins
Public difficile à capter par les actions de prévention	Problème d'accès à l'information (contraception...)	Manque de prise en charge et prise en compte des souffrances	Difficultés dans les relations hommes/femmes	Besoin d'un accompagnement gratuit et facile au dépistage et à l'information
Développement de nouvelles consommations (cocaïne, amphétamine, gaz hilarant)	Manque un référencement des structures du territoire dans le dispositif « boussole des jeunes » Nécessité de développer la thématique santé dans ce dispositif		Compétences psychosociales	Manque de prise en compte de leur santé
Manque de professionnels pour la prise en charge des addictions	Manque de visibilité et de communication autour des lieux d'écoute			

BESOINS POUR METTRE EN PLACE DES REPOSES ADAPTEES

Accès aux soins	Acteurs et interventions	Réseau
Nécessité d'avoir des professionnels de santé ressources avec des créneaux ciblés pour le public jeune	Développer des moyens supplémentaires pour sécuriser les quartiers prioritaires	Besoin d'identifier et de connaître les structures/professionnels ressources
	Plus d'éducateurs spécialisés pour faire de la prévention	Mettre en place des rencontres entre professionnels d'un même secteur deux fois par an
	Augmentation des moyens financiers et humains pour intervenir auprès des publics	Bénéficier de formations/actions sur la santé pour les animateurs ALSH.

5. Groupe 3 : Personnes en situation de vulnérabilité et séniors

Le troisième groupe a réuni 13 professionnels exerçant dans différentes structures :

- Conseil départemental (service PA/PH)
- Centre hospitalier de Carpentras (Permanence d'accès aux soins de santé)
- Service politique de la ville CoVe
- Centre communal d'action social de Carpentras
- Gestion urbaine et sociale de proximité de Carpentras
- Communauté professionnelle et territoriale de santé du Comtat Venaissin
- Mutualité sociale agricole
- Espace social et culturel Villemarie
- Association Art et vie
- Conseil citoyen

PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE				
Accès aux soins	Repérage et accompagnement	Santé mentale	Mobilité	Information
Manque de professionnels de santé : médecins généralistes, addictologues, dentistes, orthophonistes, endocrinologues, gynécologues, kinésithérapeutes, infirmières.	Difficultés des familles ou personnes isolées pour trouver de l'aide	Dépression/Angoisse	Problématique de déplacements	Manque de lieux ressources ou d'information sur les actions ou structures existantes
Refus de prise en charge des patients couverts par la complémentaire santé solidaire par certains professionnels de santé	Déni de la situation de vulnérabilité	Phobies		
Difficultés financières pour avancer les soins		Relation d'emprise		
Problème pour rentrer en contact avec les professionnels de santé : prise de RDV sur internet, secrétariats qui font barrage ou absence de secrétariat, ...		Isolement familial et affectif		

SENIORS				
Accès aux soins	Logement	Santé mentale	Hygiène de vie	Seniors immigrés
Délocalisation des services	Inadaptation de certains logements	Prise en charge des pathologies psychiatriques	Alimentation dont obésité morbide	Représentations culturelles à prendre à compte
Éloignement et manque de praticiens	Manque d'offres de logements adaptés	Isolement social et familial	Perte de mobilité et manque d'activités physique	Isolement
De moins en moins de consultations à domicile	Question du maintien à domicile	Isolement des aidants	Diabète	Refus d'intervention
Obésité morbide : pas de matériel adapté (VSL, lits, scanner)		Accompagnement des aidants familiaux	Mémoire	
Manque de ressources pour accéder aux soins			Maladies du vieillissement (cholestérol, cœur, articulations)	
Dématérialisation dans toutes les démarches (soins et administratives)			Problème d'hygiène (manque de ressources ou perte d'autonomie)	

BESOINS POUR METTRE EN PLACE DES REPONSES ADAPTEES

Réseau	Acteurs et interventions	Propositions d'actions à destination du public
Espace d'échanges entre les structures	Remettre la personne au centre du parcours de soin	Ateliers de prévention : dépistages, accès aux soins
Importance du travail en partenariat, réseau	Intégrer les personnes dans les démarches « projet » (santé communautaire)	Développer des actions favorisant l'estime de soi et le lien social : <ul style="list-style-type: none"> – Jardins partagés – Cuisine – Activité physique
Développer davantage les liens-échanges entre acteurs sociaux et acteurs de la santé		Ateliers culturels, intergénérationnels
Outil de communication interprofessionnels (sécurisé et commun) de type plateforme		Créer un réseau d'échange de parrainage (ados parrain d'une personne âgée ou inversement)
Identifier le service adapté pour apporter une réponse adaptée		Organiser des rencontres entre habitants et professionnels de la santé mentale

CONSTATS :

Problématique de moyens adapté(s) – manque de lits – de personnels...

Multiplication des intervenants sur une seule situation

VII. AXES ET OBJECTIFS DU NOUVEAU PLSP 2021 - 2024

Une nouvelle organisation dans l'écriture du plan local est proposée afin de faciliter la lisibilité des actions en fonction des objectifs retenus par public cible :

- . Enfants de 0 à 12 ans
- . Adolescents et jeunes adultes (13-25 ans)
- . Personnes en situation de vulnérabilité et seniors

Les axes et objectifs ont été déterminés en fonction des besoins identifiés par les professionnels et des demandes des habitants. Les réponses à ces besoins et demandes sont formalisées sous la forme de fiches actions.

Par rapport au plan local 2018-2020, certaines fiches actions ont été supprimées, d'autres ont été modifiées et de nouvelles ont été créées.

Présentation des nouveaux axes, objectifs généraux et objectifs spécifiques qui composent le Plan local de santé publique 2021-2024 (cf. **Annexe 4**):

1. **AXE 1 : La santé des enfants de 0 à 12 ans**

Action 1 : Développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge

☞ Développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge :

- Favoriser le développement des compétences émotionnelles, langagières et relationnelles des enfants
- Renforcer les compétences psychosociales des parents
- Renforcer les compétences psychosociales des professionnels
- Favoriser la réflexion sur l'égalité et le respect entre filles et garçons

Action 2 : Soutien et accompagnement dans la fonction parentale

☞ Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction parentale:

- Proposer des temps d'échanges entre parents et professionnels sur des thématiques en lien avec la santé
- Renforcer les compétences parentales
- Accompagner les professionnels et les parents dans l'éducation numérique des enfants afin de promouvoir des comportements favorables à la santé

Action 3 : Prévention bucco-dentaire

☞ Faciliter l'accès des enfants au bilan bucco-dentaire M'T dents :

- Sensibiliser les enfants et les parents à l'hygiène bucco-dentaire
- Proposer aux parents un dépistage bucco-dentaire de leur.s enfant.s lors de la visite du dentiste.
- Sensibiliser les parents et les enfants sur l'importance du bilan bucco-dentaire annuel
- Organiser un parcours d'accompagnement des familles jusqu'à la réalisation du bilan bucco-dentaire

2. AXE 2 : La santé des adolescents et jeunes adultes de 13 – 25 ans

Action 4 : Développement des compétences psychosociales des jeunes

- ☞ Promouvoir les compétences psychosociales des jeunes :
 - Favoriser le développement des compétences émotionnelles et relationnelles des jeunes pour prévenir les situations à risques
 - Renforcer les compétences psychosociales des professionnels qui exercent avec les jeunes
 - Prévenir les risques de harcèlement

Action 5 : Vie affective et sexuelle des adolescents et jeunes adultes

- ☞ Promouvoir l'éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes, mieux les informer sur la contraception et la prévention des IST :
 - Créer des espaces d'échanges sur les représentations favorisant la réflexion sur l'égalité et le respect entre femmes et hommes
 - Créer des espaces d'échanges autour de l'intimité, du consentement et des violences
 - Informer sur les choix de contraceptifs afin de prévenir les grossesses imprévues
 - Informer sur les dispositifs de consultation et de dépistage VIH et IST et les moyens de protection

Action 6 : Repérage et prise en charge des jeunes en souffrance psychique

- ☞ Améliorer la prévention, le repérage, et la prise en charge de la souffrance psychique des adolescents :
 - Sensibiliser et former les professionnels de la jeunesse au repérage et à la prise en charge du mal-être des jeunes pour prévenir les situations à risques
 - Informer les professionnels relais sur l'existence du Pass santé jeunes et des aides financières mises en place par le gouvernement suite à la crise sanitaire

Action 7 : Prévention des conduites à risques chez les jeunes

- ☞ Prévenir les conduites à risques en milieu scolaire et hors milieu scolaire :
 - Améliorer le repérage et les interventions précoces auprès des jeunes en situation de consommation/addiction
 - Sensibiliser et former les professionnels sur l'impact des écrans sur la santé des jeunes
 - Prévenir les risques de cyberdépendance et cyber harcèlement

3. AXE 3 : Prévention et promotion de la santé en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Action 8 : Accès aux droits

- ☞ Améliorer l'accès aux droits de santé :
 - Mieux informer les professionnels relais sur les dispositifs d'accès aux droits
 - Faciliter l'accès à la vaccination Covid-19 des personnes en situation de vulnérabilité
 - Repérer les situations de non-recours aux droits par le biais des acteurs locaux recevant du public
 - Orienter les familles vers la mission d'accompagnement en santé de la CPAM

Action 9 : Prise en charge des personnes en souffrance psychique

- ☞ Prendre en compte la souffrance psychosociale des personnes en situation de vulnérabilité :
 - Proposer des temps d'écoute pour les habitants des quartiers prioritaires
 - Diminuer le sentiment de mal-être
 - Augmenter l'estime de soi des habitants des quartiers prioritaires

Action 10 : Check up santé

- ☞ Promouvoir des dispositifs de prévention adaptés aux personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité :
 - Proposer des dépistages
 - Informer les habitants sur les structures ressources du territoire
 - Augmenter le pouvoir d'agir des habitants sur leur santé

Action 11 : Prévention et éducation à la santé

- ☞ Promouvoir des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées aux séniors, aidants ou personnes en situation de vulnérabilité :
 - Renforcer les compétences des habitants sur la prévention des cancers et les dépistages
 - Agir sur les comportements des habitants pour limiter leurs risques de développer des pathologies chroniques
 - Augmenter le pouvoir d'agir des habitants sur leur alimentation et la pratique d'une activité physique régulière

6. AXE TRANSVERSAL

Action 12 : Accès aux soins

- ☞ Faciliter l'accès aux soins :
 - Promouvoir et faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire (partenariat avec la CPTS)
 - Lutter contre le renoncement aux soins

Action 13 : Animation territoriale

- ☞ Assurer les missions de coordination de l'atelier santé ville :
 - Diffuser des informations locales au réseau de partenaires
 - Améliorer la visibilité des actions de santé
 - Favoriser la cohérence et la complémentarité des actions
 - Accompagner les porteurs de projets
 - Favoriser des dynamiques de travail en réseau par thématique ou public cible
 - Favoriser la cohérence et la complémentarité des actions
 - Relayer les campagnes nationales

VIII. FICHES ACTIONS

AXES - Actions		Renouvellement ou modification ou nouveauté
AXE 1 : La santé des enfants de 0 à 12 ans		
1	Développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge	Nouveauté
2	Soutien et accompagnement dans la fonction parentale	Modification
3	Prévention bucco-dentaire	Renouvellement
AXE 2 : La santé des adolescents et jeunes adultes de 13 – 25 ans		
4	Développement des compétences psychosociales des jeunes	Nouveauté
5	Vie affective et sexuelle des adolescents et jeunes adultes	Nouveauté
6	Repérage et prise en charge des jeunes en souffrance psychique	Nouveauté
7	Prévention des conduites à risques chez les jeunes	Renouvellement
AXE 3 : Prévention et promotion de la santé en faveur des personnes en situation de vulnérabilité		
8	Accès aux droits	Nouveauté
9	Prise en charge des personnes en souffrance psychique	Renouvellement
10	Check up santé	Renouvellement
11	Prévention et éducation à la santé	Nouveauté
AXE TRANSVERSAL		
12	Accès aux soins	Nouveauté
13	Animation territoriale	Renouvellement

1. Fiche action n° 1- Développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge

Fiche action n° 1	
TITRE	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES DES LE PLUS JEUNE AGE
AXE	AXE 1 : LA SANTE DES ENFANTS DE 0 A 12 ANS
Public	Enfants, parents, professionnels
Rappel de l'existant	PLSP 2018-2020 : Deux actions inscrites dans le précédent plan ont permis aux enfants, enseignants et parents de travailler sur le développement de leurs propres compétences psychosociales (CPS) : le Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP), ainsi que le Programme de développement affectif et social (PRODAS).
Constats	Les enseignants et les professionnels du territoire font état d'une augmentation des violences physiques et morales chez les jeunes enfants. Certains parents se retrouvent eux-mêmes en difficulté face au comportement de leur.s enfant.s et expriment un besoin de soutien et d'écoute. Les compétences psychosociales sont un <i>ensemble de compétences qui permettent à une personne de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne, aptitudes d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement (OMS 2003)</i> . Il est également noté des retards de langage des enfants à leur entrée en maternelle, parfois associée à une exposition prolongée des enfants face aux écrans et ce dès le plus jeune âge.
Objectif général	Promouvoir les compétences psychosociales dès le plus jeune âge
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Favoriser le développement des compétences psychosociales et langagières des enfants – Renforcer les compétences psychosociales des parents – Renforcer les compétences psychosociales des professionnel.le.s – Favoriser la réflexion sur l'égalité et le respect entre filles et garçons
Actions attendues	<ul style="list-style-type: none"> – Développement de l'outil Coccinelles, intervention précoce compétences émotionnelles, langagières et relationnelles, dans les crèches et autres structures accueillant des jeunes enfants. – Programme de développement affectif et social PRODAS – Développement affectif et social (DAS) – Séances de sensibilisation des enfants, parents, enseignants, professionnel.le.s de la petite enfance sur les usages numériques
Porteurs/Partenaires identifiés	CoDES 84, Planning familial, Horizon Multimedia, centres sociaux, centres de loisirs
Financement	ARS, Caf, département, Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, CISPD CoVe, Politique de la ville, ...

2. Fiche action n° 2 – Soutien et accompagnement dans la fonction parentale

Fiche action n° 2	
TITRE	SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DANS LA FONCTION PARENTALE
AXE	AXE 1 : LA SANTE DES ENFANTS DE 0 A 12 ANS
Public	Enfants, parents, professionnel.le.s
Rappel de l'existant	<p>PLSP 2018 – 2020 :</p> <p>Animation de cafés des parents dans les 4 écoles maternelles en zone REP et REP+ à Carpentras sur l'année 2019-2020 sur les thématiques suivantes: sommeil, alimentation, écrans et autorité parentale.</p> <p>Contrat de ville :</p> <p>Temps d'échanges entre parents et professionnels autour de questions liées à la parentalité « Familles d'aujourd'hui pour enfants de demain par le planning familial »</p> <p>Pièce de théâtre traitant des conflits intrafamiliaux à destination des familles d'enfants en élémentaire « Dis Zoé t'as mal où ? »</p> <p>Structures existantes :</p> <p>Lieu d'accueil enfants parents intercommunal</p> <p>Point accueil écoute jeunes et familles</p>
Constats	Une complexification des situations familiales aggravée par la crise sanitaire (précarité, chômage, conflits familiaux, familles monoparentales). Des difficultés pour les parents à gérer les relations avec leurs enfants, à poser un cadre, à limiter le temps passer devant les écrans.
Objectif général	Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction parentale
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Favoriser les échanges entre parents et professionnels sur des thématiques en lien avec la santé – Renforcer les compétences parentales – Accompagner les professionnels et les parents dans l'éducation numérique des enfants afin de promouvoir des comportements favorables à la santé
Actions attendues	Toutes actions à destination des parents ou des familles ayant pour vocation de promouvoir des comportements favorables à la santé et au développement de l'enfant et de sa famille (hygiène de vie, bien-être, communication non violente, usages du numérique en fonction de l'âge des enfants)
Porteurs/Partenaires identifiés	Education nationale, infirmière scolaire, CoDES 84, PMI, Horizon Multimedia, Collectif Ariane, Etape 84, Planning familial
Financement	ARS, Caf, Etat, Politique de la ville, Département, Ville,...

3. Fiche action n°3 – Prévention bucco-dentaire

Fiche action n° 3	
TITRE	PREVENTION BUCCO-DENTAIRE
AXE	AXE 1 : LA SANTE DES ENFANTS DE 0 A 12 ANS
Public	Enfants de 6 ans, parents, professionnels
Rappel de l'existant	PLSP 2018-2020 : Cette action était inscrite dans le précédent plan.
Constats	Le taux de recours chez le dentiste pour les enfants de 6 ans est faible sur la commune (45%) et très faible pour les enfants scolarisés dans les écoles REP et REP+ (approximativement 25%). Méconnaissance des parents sur l'importance de prendre soin du brossage des dents de lait et de les soigner lorsqu'elles sont cariées car cela conditionne la santé des dents définitives. Et également une méconnaissance de certains parents sur l'impact de la consommation de produits sucrés sur la santé dentaire et physique.
Objectif général	Faciliter l'accès des enfants au bilan bucco-dentaire M'T dents :
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser les enfants et les parents à l'hygiène bucco-dentaire – Proposer aux parents un dépistage bucco-dentaire de leur.s enfant.s lors de la visite du dentiste – Sensibiliser les parents et les enfants sur l'importance du bilan bucco-dentaire annuel – Organiser un parcours d'accompagnement pour certaines familles jusqu'à la réalisation du bilan bucco-dentaire
Actions attendues	<p>Cette action doit se faire en concertation et accord avec les responsables d'établissements scolaires en zone Rep et Rep+. Elle s'adresse aux enfants de 6 ans et leurs parents.</p> <p>Organiser des séances d'informations collectives en classe sur l'hygiène bucco-dentaire et proposer des dépistages pour vérifier la santé des dents et des gencives des enfants. En cas de nécessité prévenir la famille et orienter les enfants chez le dentiste. Impliquer davantage les familles dans la prise de rendez-vous chez le dentiste et les sensibiliser sur l'utilité du bon d'invitation MT dents. Pour les familles éloignées du système de soins, et en cas de nécessité d'un suivi individualisé, il est souhaitable de trouver des solutions pratiques jusqu'à la consultation dentaire : proposer un suivi par la mission d'accompagnement en santé de la CPAM pour la recherche d'un dentiste disponible, solutions de transport vers le cabinet dentaire, aide financière pour l'accès aux soins.</p>
Porteurs/Partenaires identifiés	UFSBD CPAM
Financement	ARS, CPAM

4. Fiche action n°4 – Développement des compétences psychosociales des jeunes

Fiche action n° 4	
TITRE	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES DES JEUNES
AXE	AXE 2 : LA SANTE DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES DE 13 – 25 ANS
Public	Jeunes, parents, professionnels
Rappel de l'existant	Action nouvelle
Constats	<ul style="list-style-type: none"> – L'absence d'écoute, la difficulté de communiquer, l'indiscipline, les tensions, le harcèlement et la violence physique et morale entre filles et garçons ressortent comme des réalités communes aux différents établissements et structures recevant des adolescents et jeunes adultes. – Les besoins des adolescents en termes d'expression des ressentis, d'estime de soi, de déconstruction des stéréotypes sont importants et répondre à ces besoins permet de favoriser des comportements favorables à la santé.
Objectif général	Promouvoir les compétences psychosociales des jeunes
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Favoriser le développement des compétences émotionnelles et relationnelles des jeunes pour prévenir les situations à risques – Renforcer les compétences psychosociales des professionnels qui exercent avec les jeunes – Prévenir les risques de harcèlement
Actions attendues	<ul style="list-style-type: none"> – Programmes probants qui visent à promouvoir et développer les compétences psychosociales des jeunes dans ou hors établissements scolaires, et à outiller les enseignants et professionnels qui vont mettre en œuvre ces programmes. – Programmes ayant des répercussions positives sur les apprentissages – Sensibilisation et formation des enseignants ou professionnels aux compétences psychosociales.
Porteurs/Partenaires identifiés	Planning familial, Point accueil écoute jeunes, Horizon Multimedia, établissements scolaires, centres sociaux, accueil de loisir sans hébergement
Financement	ARS, Conseil départemental, Caf, Politique de la ville, Ville, Région, CISPD

5. Fiche action n° 5 – Vie affective et sexuelle des adolescents et jeunes adultes

Fiche action n° 5	
TITRE	VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES
AXE	AXE 2 : LA SANTE DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES DE 13 – 25 ANS
Public	Adolescents, jeunes adultes, parents, professionnels
Rappel de l'existant	Des dispositifs spécialisés sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> – Centre de planification et d'éducation familiale – Mission de santé publique au centre hospitalier – Point accueil écoute jeunes Le Passage
Constats	Des interventions ponctuelles dans les établissements scolaires en grands groupes, empêchant la libre expression de tous. Méconnaissance des moyens de contraception et de la transmission d'infections sexuellement transmissibles. Perte de l'intimité face à une exposition des jeunes aux réseaux sociaux et une utilisation parfois néfaste. Nécessité de travailler sur le rapport au corps, l'image de soi et la confiance en soi.
Objectif général	Promouvoir l'éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes, mieux les informer sur la contraception et la prévention des IST
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Créer des espaces d'échanges sur les représentations favorisant la réflexion sur l'égalité et le respect entre femmes et hommes – Créer des espaces d'échanges autour de l'intimité, du consentement et des violences – Informer sur les dispositifs de consultation et de dépistage VIH et IST et les moyens de protection – Informer sur les choix de contraceptifs afin de prévenir les grossesses imprévues
Actions attendues	<ul style="list-style-type: none"> – Actions collectives (groupe d'échanges entre jeunes et professionnels, théâtre, atelier, ...) en mixité ou non mixité sur cette thématique – Formation / sensibilisation des professionnels intervenant auprès des adolescents et jeunes adultes – Promotion du Pass santé jeunes auprès du public cible et des professionnels
Porteurs/Partenaires identifiés	Planning familial, centre de planification, Point accueil écoute jeunes, Mission locale, centres sociaux, Art et vie, Amado
Financement	ARS, Conseil départemental, Région, Politique de la ville, Ville

6. Fiche action n° 6 – Repérage et prise en charge des jeunes en souffrance psychique

Fiche action n° 6	
TITRE	REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE
AXE	AXE 2 : LA SANTE DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES DE 13 – 25 ANS
Public	Adolescents, jeunes adultes, parents, professionnels
Rappel de l'existant	Des dispositifs spécialisés sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> – Point accueil écoute jeunes Le Passage – Consultation jeunes consommateurs – Maison des adolescents à Avignon – Collectif Ariane dans les quartiers prioritaires
Constats	Des jeunes en souffrance psychique, surexposés aux réseaux sociaux et en proie au harcèlement et cyber harcèlement. Période où les relations sont très souvent conflictuelles avec la famille et l'entourage. La crise sanitaire a nettement accentué le sentiment de mal-être chez les jeunes, le décrochage scolaire, et augmenté le temps passé sur les réseaux sociaux et les écrans.
Objectif général	Améliorer la prévention, le repérage et la prise en charge de la souffrance psychique des adolescents
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser et former les professionnels de la jeunesse au repérage et à la prise en charge du mal-être des jeunes pour prévenir les situations à risques. – Informer les professionnels relais sur l'existence du Pass santé jeunes et des aides financières mises en place par le gouvernement suite à la crise sanitaire
Actions attendues	<ul style="list-style-type: none"> – Programmes qui visent à promouvoir et développer les compétences psychosociales pour prévenir les situations à risque – Formation et renforcement des compétences des professionnels : capacité de repérage, d'orientation vers le soin et de suivi – Séances d'informations sur le PASS santé jeunes auprès des acteurs locaux
Porteurs/Partenaires identifiés	CoDES 84, CPAM, Point accueil écoute jeunes, Mission locale, Point information jeunesse, Maison des adolescents, Collectif Ariane, Centres sociaux, Espace départemental des solidarités, Programme de réussite éducative, Cité éducative, professionnels de santé
Financement	ARS, Politique de la ville, Ville, Conseil départemental, Région, CPAM

7. Fiche action n°7 – Prévention des conduites addictives chez les jeunes

Fiche action n° 7	
TITRE	PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES JEUNES
AXE	AXE 2 : LA SANTE DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES DE 13 – 25 ANS
Public	Adolescents, jeunes adultes, parents, professionnels
Rappel de l'existant	<p>PLSP 2018-2020 : Prévention des conduites à risques en milieu scolaire et hors milieu scolaire, développement des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – « Cap pas cap de dire non » auprès des CM2 par le CoDES 84, – communication information pour promouvoir la campagne Mois sans tabac dans les lycées, – Prévention sur les usages du numérique (primaires, collèges, lycées) par Horizon Multimedia <p>Dispositifs existants sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Consultation jeunes consommateurs par l'Etape 84 – Consultation addictologie au centre hospitalier – Point accueil écoute jeunes Le Passage – Espace départementale des solidarités
Constats	<p>Banalisation et développement de la consommation de cocaïne, amphétamine, gaz hilarant. Trafic important dans deux quartiers prioritaires facilitant l'accès à certaines drogues. Climat d'insécurité chez les habitants dans ces quartiers.</p> <p>Une dépendance aux écrans et jeux vidéo pouvant devenir problématique, impacter la vie sociale, les résultats scolaires, et être la cause de relations conflictuelles entre les parents, adolescents ou jeunes adultes et professionnels.</p> <p>Nécessité d'agir au plus tôt en développant les compétences psychosociales des enfants dès le plus âge pour prévenir les conduites à risques.</p>
Objectif général	Prévenir les conduites à risques en milieu scolaire et hors milieu scolaire
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Améliorer le repérage et les interventions précoces auprès des jeunes en situation de consommation/addiction – Sensibiliser et former les professionnels sur l'impact des écrans sur la santé des jeunes – Prévenir les risques de cyberdépendance et cyber harcèlement
Actions attendues	<p>Poursuivre les consultations jeunes consommateurs et améliorer leur visibilité auprès des professionnels.</p> <p>Information/sensibilisation/formation des professionnels travaillant au contact des jeunes.</p> <p>Développer les compétences psychosociales des adolescents et jeunes adultes pour prévenir l'initiation aux drogues.</p>
Porteurs/Partenaires identifiés	EDeS, Point accueil écoute jeunes, Etape 84, CoDES 84, Horizon Multimedia
Financement	ARS, Région, Conseil départemental, Politique de la ville, Ville, CISPD

8. Fiche action n°8 – Accès aux droits

Fiche action n° 8	
TITRE	ACCES AUX DROITS
AXE	AXE 3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE
Public	Habitants, professionnels
Rappel de l'existant	<p>Dispositifs existants sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Permanence accès aux soins de santé (PASS) au centre hospitalier de Carpentras – Espace France service à l'espace social et culturel Villemarie – Centre social Lou Tricadou – EDeS – CCAS – Partenariat entre le PRE et la mission d'accompagnement en santé de la CPAM.
Constats	<p>Des dispositifs d'accès aux soins insuffisamment mobilisés.</p> <p>Les habitants des quartiers prioritaires ont moins recours aux soins et y renoncent plus fréquemment pour des raisons financières, par méconnaissance des dispositifs, pour des difficultés liées à l'accès à un médecin généraliste ou spécialiste ou un problème de mobilité.</p> <p>La crise sanitaire mondiale a des conséquences négatives sur le suivi médical de l'ensemble de la population. La réduction voire l'arrêt de certains types de soins a été délétère pour une partie de la population. Les périodes de retour à la « normale » n'ont pas permis de rattraper les retards de prise en charge accumulés.</p>
Objectif général	Améliorer l'accès aux droits de santé
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Mieux informer les professionnels relais sur les dispositifs d'accès aux droits – Repérer les situations de non-recours aux droits par le biais des acteurs locaux recevant du public. – Orienter les familles vers la mission d'accompagnement en santé de la CPAM
Actions attendues	<p>Organiser des séances d'information à destination des professionnels sur les dispositifs d'accès aux droits, animées par la CPAM et/ou MSA</p> <p>Accompagnement au déploiement de l'utilisation de la mission d'accompagnement en santé de la CPAM par les opérateurs locaux, pour faciliter l'accès aux droits et lutter contre le renoncement aux soins.</p>
Porteurs/Partenaires identifiés	Atelier santé ville, CPAM, MSA, EDES, PASS, CCAS, PRE, centres sociaux, centre de formation, pôle emploi
Financement	Politique de la ville, ARS, Ville, Conseil départemental, Etat

9. Fiche action n° 9 – Prise en charge des personnes en souffrance psychique

Fiche action n° 9	
TITRE	PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE
AXE	AXE 3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE
Public	Tout public
Rappel de l'existant	PLSP 2018-2020 : action financée depuis plusieurs années dans le cadre du contrat de ville. Structures existantes sur le territoire : – Centre médico psychologique – Collectif Ariane – Rheso
Constats	D'après les réponses au questionnaire rempli par les habitants dans le cadre de la mise à jour du PLSP, la santé mentale est la 3 ^{ème} priorité à prendre en compte pour améliorer l'état de santé des habitants. L'épidémie de Covid-19 entraîne beaucoup de contraintes, d'incertitudes et de bouleversement dans les vies de chacun. Pour certaines personnes les circonstances sont particulièrement éprouvantes (diminution des revenus, perte d'emploi, logement précaire, séparations, conflits intra familiaux). Dans une enquête CoviPrev menée par santé publique France depuis mars 2020, on observe une hausse générale de l'anxiété et des états dépressifs. D'après le ressenti des professionnels interrogés lors de la mise à jour du PLSP, ce résultat semble s'être confirmé pour les habitants des quartiers prioritaires de Carpentras. Le trafic de drogues occupe un espace très important sur la voie publique au sein de deux quartiers, favorise un climat d'insécurité pour les habitants et les professionnels et accentue par conséquent le sentiment de mal-être au quotidien.
Objectif général	Prendre en compte la souffrance psychosociale des personnes en situation de vulnérabilité
Objectif(s) spécifique(s)	– Proposer des temps d'écoute pour les habitants des quartiers prioritaires – Diminuer le sentiment de mal-être – Augmenter l'estime de soi des habitants des quartiers prioritaires
Actions attendues	– Poursuivre les temps de permanences dans différents lieux de la ville afin de proposer aux habitants des quartiers prioritaires un soutien psychologique et ethnopsychologique – Actions encourageant un urbanisme favorable à la santé diminuant le sentiment de mal-être des habitants. – Proposer des actions de revalorisation de l'estime et de la confiance en soi.
Porteurs/Partenaires identifiés	Collectif Ariane, centres sociaux, Siel Bleu, Pôle emploi, ville
Financement	Politique de la ville, Conseil départemental, Ville, ARS, Région, Conférence des financeurs

10. Fiche action n° 10 – Check up santé

Fiche action n° 10	
TITRE	CHECK UP SANTE
AXE	AXE 3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE
Public	Jeunes, adultes, seniors, professionnels
Rappel de l'existant	PLSP 2018-2020 : deux check up santé jeunes et un senior ont été organisés entre 2018 et 2020.
Constats	De moins en moins de médecins généralistes et spécialistes sur le territoire, des délais de rendez-vous pour les consultations généralistes et spécialistes de plus en plus longs. Un retard des prises en charge sanitaires lié à l'épidémie de Covid-19. Certains habitants n'ont pas de médecin traitant et ne sont pas couverts par une complémentaire santé par manque d'information ou de moyen.
Objectif général	Promouvoir des dispositifs de prévention adaptés aux personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer des dépistages – Informer les habitants sur les structures ressources du territoire – Augmenter le pouvoir d'agir des habitants sur leur santé
Actions attendues	Poursuivre les check up santé avec des partenaires du territoire pour informer les habitants sur leur droits, leur permettre un accès à la vaccination et aux dépistages dentaire, vision, audition, les orienter vers un spécialiste lorsque cela s'avère nécessaire et faire connaître les actions et structures agissant en faveur de la prévention et promotion de la santé sur le territoire.
Porteurs/Partenaires identifiés	Atelier santé ville, Sud mutualité, PIJ, CCAS, centres sociaux, centres de formation, centre hospitalier, Maison de santé, CPTS, EDeS, ...
Financement	ARS, politique de la ville, ville, Conseil départemental

11. Fiche action n° 11 – Prévention et éducation à la santé

Fiche action n° 11	
TITRE	PREVENTION ET EDUCATION A LA SANTE
AXE	AXE 3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE
Public	Adultes, seniors, aidants, professionnels
Rappel de l'existant	Chaque année plusieurs actions de prévention et promotion de la santé se déroulent sur Carpentras : Ateliers prévention des chutes, mémoire, activité physique adaptée, éducation thérapeutique du patient diabète, éducation thérapeutique du patient obésité, ateliers nutrition... portées par différentes structures institutionnelles ou associatives, centre hospitalier, Sud mutualité, Siel bleu, Carsat, MSA, Maison de santé pluridisciplinaire...
Constats	Les indicateurs de santé et de couverture sociale des personnes en situation de vulnérabilité sont nettement moins favorables. D'où la nécessité d'adapter les messages d'information et les actions de prévention pour permettre à ces personnes d'agir positivement sur leur santé. D'après les résultats du questionnaire habitants, l'alimentation et l'activité physique, les maladies chroniques, l'hygiène bucco-dentaire, le sommeil, la santé environnementale et les cancers sont des thématiques qui apparaissent comme prioritaires à traiter pour l'amélioration de l'état de santé des habitants.
Objectif général	Promouvoir des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées aux séniors, aidants ou personnes en situation de vulnérabilité
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer les compétences des habitants sur la prévention des cancers et les dépistages – Agir sur les comportements des habitants pour limiter leurs risques de développer des pathologies chroniques – Augmenter le pouvoir d'agir des habitants sur leur alimentation et la pratique d'une activité physique régulière
Actions attendues	Actions permettant l'appropriation des messages de prévention. (cancers, vaccination, dépistages, tabac, bucco-dentaire...) Actions permettant l'accès à une alimentation équilibré et de qualité. Actions favorisant la pratique d'une activité physique régulière.
Porteurs/Partenaires identifiés	Maison de santé, Sud Mutualité, Siel Bleu, Carsat, CPAM, MSA, Centres sociaux, Art et vie, CoDES84
Financement	ARS, Région, Conseil départemental, Politique de la ville, CPAM, MSA, Ville, Conférence des financeurs...

12. Fiche action n° 12 – Accès aux soins

Fiche action n° 12	
TITRE	ACCES AUX SOINS
AXE	AXE 4 : TRANSVERSAL
Public	Professionnels
Rappel de l'existant	Action nouvelle
Constats	<p>Sur les 112 répondants au questionnaire habitants, 12% n'ont pas de médecin traitant et 30% ont renoncé à des soins pour 3 raisons majeures : mutuelle ne couvrant pas tous les frais médicaux, difficulté à trouver un médecin et difficulté à obtenir un rendez-vous. Le territoire étant sous doté en terme de médecin traitant augmente le risque de renoncement aux soins d'une partie de la population.</p> <p>Afin de limiter la désertification médicale, il est nécessaire de trouver des moyens d'agir afin que de nouveaux médecins généralistes et spécialistes viennent exercer sur le territoire de la CoVe. Une meilleure couverture médicale permettra de limiter le renoncement aux soins, le retard dans le dépistage de pathologies et la prise en charge des soins, lié à l'épidémie de Covid-19.</p>
Objectif général	Faciliter l'accès aux soins
Objectif(s) spécifique(s)	<ul style="list-style-type: none"> – Promouvoir et faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire (partenariat avec la CPTS) – Lutter contre le renoncement aux soins
Actions attendues	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser les professionnels en contact avec le public sur les dispositifs d'accès aux droits et la mission d'accompagnement en santé de la CPAM. – Inciter les professionnels à saisir la mission d'accompagnement en santé de l'assurance maladie en cas de renoncement aux soins d'un habitant. – Accompagner les habitants vers le centre d'examens de santé de la CPAM – En partenariat avec la CPTS, appui à la création d'une campagne de communication par le service communication de la CoVe pour inciter de nouveaux médecins à venir exercer sur le territoire.
Porteurs/Partenaires identifiés	Atelier santé ville, CPTS, Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, CPAM, MSA
Financement	Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, CPTS, ARS, CPAM, MSA

13. Fiche action n° 13 – Animation territoriale

Fiche action n° 13	
TITRE	ANIMATION TERRITORIALE
AXE	AXE 4 : TRANSVERSAL
Public	Professionnels
Objectif général	Assurer les missions de coordination de l'atelier santé ville
Objectifs / Actions attendues	<ul style="list-style-type: none"> – Diffuser des informations locales au réseau de partenaires – Améliorer la visibilité des actions de santé – Favoriser la cohérence et la complémentarité des actions – Accompagner les porteurs de projets – Favoriser des dynamiques de travail en réseau par thématique ou public cible – Favoriser la cohérence et la complémentarité des actions – Relayer les campagnes nationales
Porteurs/Partenaires identifiés	L'atelier santé ville en partenariat avec les acteurs du territoire.

IX. Annexes

Annexe n° 1 – Questionnaire professionnels : Evaluation du Plan Local de Santé Publique 2018-2020

Annexe n° 2 - Questionnaire habitants pour l'actualisation du Plan local de santé publique de Carpentras

Annexe n° 3 – Synthèse des grilles d'entretien avec les professionnels

Annexe n° 4 – Axes – Objectifs généraux et spécifiques

Grille d'entretien : Évaluation Plan local de santé publique 2018 – 2020

Dans le cadre de la mise à jour du Plan local de santé publique, l'Atelier santé ville de Carpentras procède à une évaluation du PLSP 2018-2020. Votre structure ayant été porteuse d'une des 16 actions du PLSP, vous êtes invités à participer à cette évaluation en répondant aux questions ci-dessous.

Nom de l'action :

1. Évaluation sur les 3 dernières années :

- **Mise en œuvre de votre action :**

Quels ont été les leviers :

.....

Quels ont été les freins :

.....

- **Participation du public à votre action (mobilisation)**

.....

- **Partenariat :**

.....

- **Bilan (objectifs atteints) :**

.....

2. Émergence de besoins nouveaux ou à renforcer :

- **Problématiques de santé repérées en tant que professionnels :**

.....

- **Besoins de santé exprimés par le public :**

.....

3. L'ASV dans vos missions / attentes :

- **L'atelier santé ville est-il un levier dans la mise en place de vos actions (oui/non/pourquoi) :**

.....
.....
.....

- **Quelles sont vos attentes vis à vis de l'Atelier santé ville pour les années à venir ?**

.....
.....
.....
.....

En vous remerciant pour votre participation.

Atelier santé ville Carpentras
04 90 67 60 39
07 63 14 98 05

ANNEXE N° 2

Atelier Santé Ville



Questionnaire habitants pour l'actualisation du plan local de santé publique de Carpentras

Coordinatrice de l'Atelier santé ville – Ludmilla PETRICENKO

Tél. 04 90 67 60 39 – courriel : asv@lacove.fr

1. Vous êtes : une femme un homme

2. Votre âge : 0>14 ans 15>29 ans 30>44 ans 45>59 ans 60>74 ans 75 ans et +

3. Vous vivez : seul(e) en couple avec vos parents autre

4. Avez-vous des enfants ? oui non

5. Dans quel quartier habitez-vous ?

- Amandiers / Elephants
- Centre ville
- Villemarie / Quintine / Ubac / Le Parc
- Pous du Plan
- Autre

6. Comment considérez-vous votre santé ?

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Mauvaise
- Très mauvaise

7. Avez-vous un médecin généraliste ? oui non

8. Si oui, dans quelle ville ? Carpentras autre ville, préciser :

9. Si non, pourquoi ?

- Je ne trouve pas de médecin généraliste
- Je ne consulte pas de médecin généraliste
- Je n'ai pas eu besoin de consulter
- Autre, préciser :

10. Avez-vous consulté un médecin généraliste ou spécialiste dans les 12 derniers mois ?

Médecin généraliste	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Médecin spécialiste	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Quelle spécialité :

11. Avez-vous renoncé à des soins au cours des 12 derniers mois ? oui non

12. Si oui, pour quel(s) type(s) de soins ?

- Généraliste
- Dentaire
- Optique
- Dermatologue
- Gynécologue
- autre, préciser :

13. Quel est la raison du renoncement ?

- difficulté à trouver un médecin pour obtenir un rendez-vous
- délai d'attente trop long pour obtenir un rendez-vous
- mutuelle ne couvrant pas tous les frais médicaux
- absence de mutuelle
- autre, préciser :

14. Avez-vous déjà eu recours aux téléconsultations ? oui non

15. Savez-vous s'il existe des actions de prévention en santé à Carpentras ? oui non

16. Si oui, y avez-vous participé ? oui non

17. Si oui, sur quelle(s) thématique(s) ?

- Vaccinations dans les centres sociaux
- Bilan de santé au centre d'examen de santé d'Avignon
- Programme de prévention de l'obésité à la Maison de santé
- Prévention bucco-dentaire à l'école
- Forum santé jeunes au P.I.J.
- Forum santé séniors au centre social Villemarie
- Pause-café santé dans les centres sociaux ou café des parents en maternelle
- Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP)
- Soutien psychologique dans les centres sociaux
- Prévention des conduites addictives en milieu scolaire
- Ateliers petite enfance au LAEP ou à la Maison de santé ou en crèches
- Autre, préciser :

18. Quelles sont les 3 priorités à prendre en compte pour améliorer votre santé ?

- Accès aux soins et aux droits
- Sommeil
- Alimentation et activité physique
- Maladies chroniques (diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires)
- Hygiène bucco-dentaire
- Parentalité
- Addictions avec produits (tabac, alcool, cannabis...)
- Addictions sans produits (écrans, jeux vidéos...)
- Vie affective et sexuelle
- Santé mentale (dépression, mal-être, isolement)
- Accidents domestiques
- Vaccinations
- Cancers
- Santé environnementale (habitat, pollution, perturbateur endocrinien)
- Autre :

Merci pour votre participation !

Atelier Santé Ville



ANNEXE N° 3
Synthèse des grilles d'entretiens avec les professionnels

Axe 1 : Accès aux droits et aux soins						
	Action 1 Séances de vaccination décentralisées	Action 2 Accompagnements Centre examens de santé	Action 3 Programme les bons gestes au quotidien	Action 4 Prévention bucco-dentaire	Action 5 Forum santé	Action 6 Pauses café
Porteur de l'action	Centre hospitalier de Carpentras	Centre social Lou Tricadou / Rheso	Pôle de santé centre ouest Vaucluse	CPAM UFSBD	ASV, Mutualité Française, Point information jeunesse, Centre social Villemarie	Centre social Lou Tricadou
Leviers		Proximité, échanges, écoute du quotidien des habitants ont permis de mettre en évidence la nécessité d'accéder aux soins	L'ASV a facilité la mise en lien avec le centre social	<ul style="list-style-type: none"> - La coordination mise en place par l'Atelier santé ville - Faciliter les contacts avec les professionnels de l'éducation nationale - L'échange sur le bilan et les constats 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat qui fonctionne bien avec de nombreuses structures du territoire - Forte participation des partenaires - Bonne communication locale - Lieu adapté à l'évènement - Nouveauté chaque année - Réunion de mobilisation des structures accompagnatrices de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinatrice atelier santé ville pour faire le lien avec les différents partenaires associés à cette action. - Adaptabilité et réactivité des partenaires pour transformer les pauses café santé au sein des centres sociaux aux cafés des parents dans les écoles maternelles Rep et Rep+
Freins		<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité du public - Compréhension de la langue 	Population cible très difficile à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier d'intervention différent entre la Cpm et l'Ufsbd - Difficulté à obtenir un retour sur l'action en terme de statistiques - Parents peu présents 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix de la journée en 2018 - Nombre limité de dépistages réalisables sur une journée ou ½ journée 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du public - Diffusion de la communication sur les pauses café

				<p>dans le processus de sensibilisation et d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu de recours au chirurgien-dentiste malgré les interventions - Méconnaissance des parents sur l'importance de soigner les dents de lait - Problème des enfants sans numéro de sécurité sociale 		
Participation public		<ul style="list-style-type: none"> - Bonne participation - Pas d'annulation de visite sauf pendant le confinement - Le bouche à oreille fonctionne très bien - Forte demande pour de nouveaux accompagnements 	Entre 0 et 5 participants par séance.	<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants ont joué un rôle favorable au bon déroulement des interventions. - Peu de refus d'autorisation parentale pour le dépistage - Enfants très attentifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte participation en 2019, 70 jeunes et 55 seniors et une dizaine de professionnels présents. - Participation plus faible en 2018, une trentaine de jeunes, le choix de la date n'était pas idéal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation très faible lors des pauses café - Forte mobilisation lors des cafés des parents (8 à 25 parents)
Partenariat		Atelier Santé Ville Centre d'examen de santé	Atelier santé ville	Très bon partenariat en général	Le partenariat s'est enrichi d'années en années	Très bon partenariat : Centre sociaux, CoVe, PMI, Infirmière scolaire, Codes 84, Etape 84
Bilan		<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs atteints - Bilan plus complet que chez un médecin traitant - Visites qui permettent de rassurer, d'alerter sur d'éventuels problèmes de santé - Le collectif favorise la 	4 présentations ont été organisées dont 1 lors du check up seniors, qui a débouché sur un atelier.	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des enfants vus, sensibilisés et/ou dépistés - Bilan mitigé sur l'utilisation du bon gratuit de prise en charge remis aux parents 		L'action a été adaptée pour toucher davantage de public, ce qui fut une réussite, échanges productifs des parents entre eux et avec les professionnels

		participation et les échanges				
Problématiques de santé repérées en tant que professionnel		<p><u>Pour les séniors</u> : Perte de mobilité et manque d'activité physique, diabète, maladies du vieillissement (cholestérol, cœur, articulations), mémoire</p> <p><u>Pour les familles</u> : Trouver un médecin traitant, orthophoniste, hygiène alimentaire et hygiène corporelle</p>	Diabète, Alimentation grasse et sucrée	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents pensent qu'il ne faut pas soigner les dents de lait - Beaucoup d'enfants ont des dents cariées et une hygiène à améliorer - Sous-utilisation du dispositif MTDENTS 	Beaucoup de jeunes ne se préoccupent pas de leur santé	<ul style="list-style-type: none"> - Enormément de temps passer devant les écrans dès le plus jeune âge (tablette, téléphone, TV, jeux vidéo) - Les écrans sont un « mode de garde » - Viennoiseries ou gâteaux donnés à 11h30, quel repas pour le midi ?
Besoins de santé exprimés par le public		<ul style="list-style-type: none"> - Délais d'attente pour certains spécialistes trop longs - Manque de médecins généraux et spécialistes - Obligation de se déplacer sur les communes alentours - Mobilité 	Activité physique adaptée, Alimentation équilibrée	RAS	Avoir accès facilement et gratuitement à des dépistages et à de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Problème du sommeil, beaucoup dorment encore avec leurs parents - Apprendre à dire non à son enfant (gestion des crises) - Problèmes bucco dentaires

<p>Atelier santé ville levier dans vos actions ?</p>		<p>Oui, à l'écoute et disponible. Permet d'avoir des informations et des ouvertures sur de nouveaux partenaires.</p>	<p>Oui, a permis de faire le lien avec le centre social</p>	<p>Oui par sa connaissance du terrain et des acteurs</p>	<p>Travail de repérage et de coordination des partenaires primordial dans ce type d'action.</p>	<p>La mise en lien grâce à l'ASV des professionnels avec les familles lors de ces temps d'échanges au sein des écoles favorise la confiance en l'école et sera toujours bénéfique dans l'apprentissage des élèves.</p>
<p>Attentes vis-à-vis de l'ASV sur les 4 prochaines années</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Continuer le travail et le partenariat - Développer des thématiques ciblées pour les publics des QPV : sexualité dans le couple, alcool, drogue, hygiène, malbouffe 	<p>Continuer le travail partenarial avec l'Atelier santé ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la coordination et les échanges réguliers - Réfléchir ensemble à comment améliorer cette action - Impliquer davantage les parents, les guider dans un parcours de soins - Proposer aux professionnels de dédier le mercredi aux RDV des enfants dans le cadre de la prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre cette action - Poursuivre le repérage des besoins des jeunes et établir des passerelles entre les partenaires. 	<p>Garder ce lien entre famille – école- partenaires</p>

Axe 2 : Mal-être et comportement à risque					
	Action 7 PRODAS	Action 8 PSFP	Action 9 Prévention conduites addictives en milieu scolaire et hors milieu scolaire	Action 10 Prise en charge des conduites addictives	Action 11 Prise en compte de la souffrance psychosociale
Porteur de l'action	Planning familial Vaucluse	Atelier santé ville	CODES 84 / Horizon Multimedia / Atelier santé ville	Service sécurité et prévention de la délinquance/Atelier santé ville	Collectif Ariane
Leviers	<ul style="list-style-type: none"> – Enseignants fortement investis – Certains enseignants ont créé leurs propres outils – Groupe de travail mis en place pour partager ces outils – Equipe du planning familial suit régulièrement des formations sur les CPS ce qui permet d'enrichir le programme. – Accompagnement de l'ASV et du service sécurité et prévention de la CoVe lors des difficultés rencontrées avec l'éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> – Accompagnement du CoDES pour la mise en œuvre du programme et la formation de l'équipe référente (dont les animateurs) – Financement de la mise en œuvre du programme par plusieurs financeurs – Mise en place de plusieurs réunions d'information et de présentation du programme aux partenaires financeurs et participants au programme ce qui a facilité la mise en œuvre du PSFP. 	<p>CoDES 84 : Implication des enseignants dans le projet Intérêt des élèves pour l'action</p> <p>Horizon multimédia : Facilité d'accès dans les établissements scolaires</p> <p>Atelier santé ville : Action impulsée par la coordination de l'ASV Partenaires volontaires donc facilement mobilisables Mobilisation du public plus ou moins facile en fonction du lieu où se déroule l'action.</p>	<p>Co-animation service sécurité et prévention de la délinquance et Atelier santé ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Soutien et mise à disposition des locaux d'un lieu d'accueil dans les centres sociaux – Possibilité de recevoir en binômes pour les familles qui sont dans l'interculturalité – Partenaires orienteurs : réseau parentalité et médecins – Le local du collectif en centre-ville permet à un certain nombre de personnes de sortir de leur quartier d'habitation
Freins	<ul style="list-style-type: none"> – Formation des enseignants – Mise en place du projet car le niveau scolaire des enfants étant faible, une priorité a été donnée aux apprentissages fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Mobilisation d'un très grand nombre de personnes sur plusieurs mois qui nécessite 6 animateurs, – Complexe à mettre en œuvre – Demande une grande disponibilité des animateurs pour la préparation, l'animation et 	<p>CODES 84 : Difficulté à mobiliser les parents pour le temps d'échanges</p> <p>Horizon multimédia : Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de l'action auprès des élèves de CM1 et CM2 des 3 écoles REP+ en 2020/2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Départ en retraite du médecin responsable de l'ELSA au centre hospitalier, poste non remplacé. – Projet d'une antenne CSAPA non retenue 	<ul style="list-style-type: none"> – Confinement total – Moyens financiers n'ont pas permis de développer davantage l'action, et ont entraîné la réduction d'une permanence par mois au lieu de deux

		<p>le bilan des séances.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre 3 et 5 jours de formation pour l'équipe référente - Difficulté à reconduire le programme 	<p>Atelier santé ville : Le nombre d'intervention Mois sans tabac est dépendant de la disponibilité des partenaires. Action telle que prévue en 2020 annulée à cause du Covid</p>		
Participation public	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active des enfants, ils ou elles sont ravis de l'action et attendent l'animatrice avec impatience - Très bonne mobilisation et adhésion au programme des enseignants - Ils ou elles ont regretté l'arrêt en 2020. 	<p>Très bonne participation du public sur les 12 séances : 10 familles inscrites en début et 7 à la fin du programme. Au total 10 enfants et 9 parents dont 1 papa ont participé</p>	<p>CoDES 84 : Le public cible est captif : Intérêt des élèves et des enseignants sur la thématique et les méthodes pédagogiques</p> <p>Horizon multimédia : Le public cible est captif : bonne participation des élèves, beaucoup de questions sur la thématique Bonne participation et intérêt du projet de la part des enseignants</p> <p>Atelier santé ville : Très bonne participation dans l'enceinte des établissements scolaires et au centre hospitalier</p>	<p>Bonne mobilisation et participation des partenaires concernés par la thématique</p>	<p>Une cinquantaine de personnes reçues chaque année, tous quartiers confondus</p>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil favorable des enseignants et équipes éducatives - Fort soutien de l'ARS, Programme inscrit dans une CPO de 4 ans - Soutien de l'ASV et du service sécurité et prévention de la CoVe - De nouveaux partenaires, les centres sociaux se sont 	<p>Très forte mobilisation des partenaires pour participer au programme et à sa reconduction</p>	<p>CoDES 84 : Pas de partenariat sur cette action</p> <p>Horizon multimédia : Partenariat avec l'éducation nationale</p> <p>Atelier santé ville : Partenariat multiple : centre</p>	<p>AIDES, CMP, CH Carpentras, maison de santé, ARS, CSAPA, Ressources santé, Rheso,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires du réseau parentalité - Médecins

	inscrits dans une volonté de développer le PRODAS		hospitalier, établissements scolaires, Etape 84, Point information jeunesse		
Bilan	<ul style="list-style-type: none"> - Développements des compétences psychosociales ++ chez les enfants - Investissement et implication ++ des enseignants - Proposition d'élaboration des séances en autonomie - Enseignants mieux outillés dans leur pratique pour la gestion de la classe, la cour et le lien avec les familles - Le développement des CPS des enseignants permet de créer un contexte plus favorable à la santé des enfants, des relations plus positives entre élèves et entre enseignants et élèves. 	Objectifs atteints pour la 1 ^{ère} session PSFP, la formation ainsi que l'animation ont permis aux animateurs d'être mieux outillés dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles avec les familles et les enfants.	<p>CoDES 84 : Objectifs atteints en termes d'animation pour les années 2017/2018/2019 Impact à long terme difficile à mesurer Action annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire.</p> <p>Horizon multimédia : Objectifs atteints en 2018/2019 En 2020 l'action a pu être mise en œuvre dans les 2 collèges (élèves de 6^{ème}). Pour les écoles élémentaires, l'association n'a pas eu l'accord de l'IEN.</p> <p>Atelier santé ville : 2018 : une cinquantaine de visiteurs et professionnels sensibilisés au centre hospitalier. 2019 : 324 jeunes sensibilisés et 15 professionnels de l'éducation 2020 : communication à l'ensemble des partenaires de l'ASV par mail + distribution de kits.</p>	2 réunions sur les 3 années du PLSP Ouverture d'une permanence Aide ½ journée par mois dans les locaux de Rheso suite à un besoin repéré lors de la 1 ^{ère} réunion du réseau addiction.	Amélioration de l'état des personnes après quelques séances, elles se sentent comprises, entendues, soutenues, les symptômes disparaissent dans de nombreux cas.
Problématiques de santé repérées en tant que	Renoncement aux soins plus important qu'en territoire non prioritaire pour raison financière, méconnaissance	Les besoins fondamentaux ne sont pas toujours respectés, nécessité de poursuivre le travail sur les compétences	CoDES 84 : Lors des séances est apparu le besoin d'accentuer les échanges sur les compétences	Pénurie de médecins traitants sur le territoire, médecin ELSA non	<ul style="list-style-type: none"> - Dépression - Phobies - Angoisse - Relation d'emprise

professionnel	des dispositifs, difficultés liées à la mobilité. Les femmes ne consultent plus de gynécologues lorsqu'elles n'ont plus de projet maternité.	psychosociales.	psychosociales Horizon multimédia : Cyber dépendance, cyber harcèlement, phénomène de Nude	remplacé suite à un départ en retraite.	
Besoins de santé exprimés par le public	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux de l'enfant ne sont pas respectés, - Les parents ont besoin de soutien, d'écoute, d'information pour valoriser leurs compétences parentales 		CoDES 84 : RAS Horizon multimédia : Cyber harcèlement au collègue	-	Retrouver un équilibre, un apaisement
Atelier santé ville levier dans vos actions ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'ASV est un atout dans l'impulsion et la mise en œuvre des projets - Favorise la réflexion, la levée des freins, - Facilite le passage d'informations par sa connaissance des partenaires du territoire, - L'organisation de réunions collectives entre professionnels permet la fluidité des actions 	Oui, dans le repérage des partenaires à associer à ce projet ainsi que sa coordination.	CoDES 84 : L'ASV permet de faire le lien entre le CoDES et les structures partenaires locales et de faire remonter les besoins Horizon multimédia : Oui, il est facilitateur dans la mise en place des projets et des formations Atelier santé ville : L'ASV est un outil de mobilisation des partenaires pour la mise œuvre des interventions	Oui l'ASV et le CISPD sont des dispositifs qui se complètent pour animer ce réseau	Oui, autant au niveau financier qu'au niveau compréhension et suivi de notre travail. Mise en relation avec les partenaires

<p>Attentes vis-à-vis de l'ASV sur les 4 prochaines années</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer de fonctionner sur les bases impulsées, - Avoir des temps de réflexion en amont des dépôts des projets pour améliorer le travail déjà réalisé sur le terrain 	<p>Favoriser le développement de projets visant à renforcer les compétences psychosociales</p>	<p>CoDES 84 : Poursuite du travail engagé</p> <p>Horizon multimédia : Poursuivre le travail partenarial</p> <p>Atelier santé ville : les partenaires souhaitent que l'action Mois sans tabac se poursuive</p>	<p>Poursuivre l'animation de ce réseau 1 fois par an.</p>	<p>Un accompagnement plus important dans la mise en relation entre les partenaires. Des propositions d'interventions ou de projet.</p>
---	---	--	--	---	--

Axe 3 : Périnatalité et petite enfance		
	Action 12 Réunion d'information et d'échanges sur la maternité	Action 13 Ateliers « Petite enfance »
Porteur de l'action	Atelier santé ville	Maison de santé de Carpentras
Leviers	Adaptabilité des partenaires animateurs du projet	Mise en œuvre des ateliers facilitée en 2019 car l'action s'est déroulée au LAEP sur des temps d'ouvertures aux parents et aux enfants
Freins	Mobilisation difficile des femmes enceintes	<ul style="list-style-type: none"> - Début 2020 les professionnels ont eu du mal à mobiliser les parents pour qu'ils assistent aux ateliers au sein des crèches - Thèmes des ateliers annoncés et fixés en amont n'étaient pas toujours adaptés aux besoins et préoccupations des parents - Créneaux horaires ne correspondent pas toujours aux disponibilités des parents
Participation public	Faible participation du public lors des réunions d'information et d'échanges sur la maternité au centre hospitalier	Bonne participation au LAEP (6 à 8 participants)
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - CPAM - Maternité de Carpentras - PMI - Relais assistant maternel (RAM) - MSA - CAF - Département petite enfance de la CoVe 	<ul style="list-style-type: none"> - Bon partenariat mais manque de disponibilité pour la mise en œuvre et le suivi de l'action. - Participation faible en crèche.
Bilan	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants étaient très satisfaits des réunions d'échanges. Cependant en raison d'une faible participation des femmes enceintes, cette action a pris la forme de réunion de réseau maternité entre partenaires pour échanger sur l'actualité de chacune des structures et améliorer le parcours de prise en charge et d'accompagnement des futurs et jeunes parents. Meilleure connaissance des missions des partenaires - Renforcer le lien entre partenaires - Certains partenaires se rencontrent uniquement lors de ces réunions de réseau. - Permet d'être mieux informer pour informer les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - En 2018 le partenariat entre le cabinet de pédiatrie et la maison de santé a permis la réalisation d'une dizaine d'ateliers petite enfance à Carpentras. Fin 2018 le travail entre ces 2 structures s'est arrêté. - Nouveau partenariat entre le service petite enfance CoVe et la Maison de santé a permis la réalisation de 4 ateliers en 2019 et 1 en 2020. Suite à la crise sanitaire les 3 autres ateliers prévus en 2020 ont été annulés.
Problématiques de santé repérées en tant que professionnel	RAS	Problématique des mères ou familles isolées (sans emploi, familles monoparentales, isolement social, précarité des soins)

Besoins de santé exprimés par le public	RAS	Compétences psychosociales
Atelier santé ville : levier dans vos actions ?	Oui car c'est lui qui pilote cette action et qui permet aux acteurs du territoire en contact avec les futurs parents de se rencontrer.	ASV représente un grand soutien dans la recherche de partenaires pour mobiliser et développer la coordination entre les acteurs
Attentes vis-à-vis de l'ASV sur les 4 prochaines années	Poursuivre ces réunions de réseau maternité 1 à 2 fois par an.	Organiser des rencontres entre partenaires pour réfléchir aux moyens de faire exprimer les habitants sur leurs besoins et/ou comment les rendre acteurs de leur choix

	Axe 4 : Animation territoriale		
	Action 14 Coordination des actions sur le territoire de l'Atelier santé ville	Action 15 Améliorer la visibilité des structures ressources	Action 16 Suivi de la démographie médicale et para-médicale et appui à l'installation de nouveaux professionnels de santé
Porteur de l'action	Atelier santé ville	Codes 84 / Atelier santé ville	Atelier santé ville
Leviers	Connaissance des partenaires du territoire L'ASV est reconnu comme un acteur de santé et de prévention sur le territoire	Très bonne communication avec l'ASV Objectifs complémentaires CoDES/ASV Création d'un module de référencement en ligne, facilitant pour l'inscription des structures et la gestion des mises à jour.	Création de la CPTS Comtat Venaissin Existence d'un outil de cartographie de l'ORS Paca
Freins	Nombreuses sollicitations chaque année auxquelles l'ASV ne peut pas toujours répondre	Impossibilité de référencer les partenaires dont les actions de promotion de la santé sont à but commercial	Peu de prise sur le recrutement de nouveaux professionnels de santé Données démographie médicale non mises à jour depuis 2018
Participation public	RAS	Fin décembre 2020, 20 structures référencées dont 19 validées et rendues visibles.	RAS
Partenariat	Très bon partenariat et communication sur le territoire et plus largement sur le Vaucluse	CoDES84 / ASV	RAS
Bilan	Partenaires sollicitent l'ASV lorsqu'ils en ont besoin, participent à des formations coordonnées par l'ASV Les nouvelles associations ou structures se font connaître auprès de l'ASV.	Aide au développement de l'annuaire pour meilleure intégration de ses partenaires 3 envois mail aux partenaires du territoire pour les inciter à se faire référencer ou mettre à jour leurs coordonnées	Avec l'arrivée de la CPTS en 2020, un partenariat devrait être engagé en 2021 pour la création d'une campagne de communication afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé à exercer sur le Comtat Venaissin
Problématiques de santé repérées en tant que professionnel	Manque de médecins traitants	RAS	Manque de médecins traitants, pédiatres
Besoins de santé exprimés par le public	RAS	RAS	RAS
Atelier santé ville levier dans vos actions ?	RAS	Oui	Oui
Attentes vis-à-vis de l'ASV sur les 4 prochaines années	RAS	Poursuivre ce travail partenarial	Poursuivre le travail engagé avec la CPTS

ANNEXE N° 4

AXES – OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	FICHES ACTIONS
AXE 1 : La santé des enfants de 0 à 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement des compétences émotionnelles, langagières et relationnelles des enfants - Renforcer les compétences psychosociales des parents - Renforcer les compétences psychosociales des professionnels - Favoriser la réflexion sur l'égalité et le respect entre fille et garçon 	<p>Action 1 : Développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction parentale 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges entre parents et professionnels sur des thématiques en lien avec la santé - Renforcer les compétences parentales - Accompagner les professionnels et les parents dans l'éducation numérique des enfants afin de promouvoir des comportements favorables à la santé 	<p>Action 2 : Soutien et accompagnement dans la fonction parentale</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des enfants au bilan bucco-dentaire M'T dents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants et les parents à l'hygiène bucco-dentaire - Sensibiliser les parents et les enfants sur l'importance du bilan bucco-dentaire annuel - Organiser un parcours d'accompagnement des familles jusqu'à la réalisation du bilan bucco-dentaire 	<p>Action 3 : Prévention bucco-dentaire</p>

AXE 2 : La santé des adolescents et jeunes adultes de 13 – 25 ans	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	FICHES ACTIONS
	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les compétences psychosociales des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement des compétences émotionnelles et relationnelles des jeunes pour prévenir les situations à risques - Renforcer les compétences psychosociales des professionnels qui exercent avec les jeunes - Prévenir les risques de harcèlement 	<p>Action 4 : Développement des compétences psychosociales des jeunes</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes, mieux les informer sur la contraception et la prévention des IST 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des espaces d'échanges sur les représentations favorisant la réflexion sur l'égalité et le respect entre femmes et hommes - Créer des espaces d'échanges autour de l'intimité, du consentement et des violences - Informer sur les choix de contraceptifs afin de prévenir les grossesses imprévues - Informer sur les dispositifs de consultation et de dépistage VIH et IST et les moyens de protection 	<p>Action 5 : Vie affective et sexuelle des adolescents et jeunes adultes</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la prévention, le repérage, et la prise en charge de la souffrance psychique des adolescents 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et former les professionnels de la jeunesse au repérage et à la prise en charge des jeunes pour prévenir les situations à risques. - Informer les professionnels relais sur l'existence du Pass santé jeunes et des aides financières mises en place par le gouvernement suite à la crise sanitaire 	<p>Action 6 : Repérage et prise en charge des jeunes en souffrance psychique</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les conduites à risques en milieu scolaire et hors milieu scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le repérage et les interventions précoces auprès des jeunes en situation de consommation/addiction - Sensibiliser et former les professionnels sur l'impact des écrans sur la santé des jeunes - Prévenir les risques de cyberdépendance et cyber harcèlement 	<p>Action 7 : Prévention des conduites à risques chez les jeunes</p>

AXE 3 : Prévention et promotion de la santé en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	FICHES ACTIONS
	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès aux droits de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux informer les professionnels relais sur les dispositifs d'accès aux droits - Faciliter l'accès à la vaccination Covid-19 des personnes en situation de vulnérabilité - Repérer les situations de non-recours aux droits par le biais des acteurs locaux recevant du public - Orienter les familles vers la mission d'accompagnement en santé de la CPAM 	<p style="text-align: center;">Action 8 : Accès aux droits</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la souffrance psychosociale des personnes en situation de vulnérabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps d'écoute pour les habitants des quartiers prioritaires - Diminuer le sentiment de mal-être - Augmenter l'estime de soi des habitants des quartiers prioritaires. 	<p style="text-align: center;">Action 9 : Prise en charge des personnes en souffrance psychique</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des dispositifs de prévention adaptés aux personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des dépistages - Informer les habitants sur les structures ressources du territoire en matière de santé - Augmenter le pouvoir d'agir des habitants sur leur santé 	<p style="text-align: center;">Action 10 : Check up santé</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des actions de prévention et d'éducation à la santé adaptées aux seniors, aidants ou personnes en situation de vulnérabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les compétences des habitants sur la prévention des cancers et les dépistages - Agir sur les comportements des habitants pour limiter leurs risques de développer des pathologies chroniques - Augmenter le pouvoir d'agir des habitants sur leur alimentation et la pratique d'une activité physique régulière 	<p style="text-align: center;">Action 11 : Prévention et éducation à la santé</p>	

	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	FICHES ACTIONS
AXE TRANSVERSAL	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire (partenariat avec la CPTS) - Lutter contre le renoncement aux soins 	Action 12 : Accès aux soins
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les missions de coordination de l'atelier santé ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser des informations locales au réseau de partenaires - Améliorer la visibilité des actions de santé - Favoriser la cohérence et la complémentarité des actions - Accompagner les porteurs de projets - Favoriser des dynamiques de travail en réseau par thématique ou public cible - Favoriser la cohérence et la complémentarité des actions - Relayer les campagnes nationales 	Action 13 : Animation territoriale